

Table des matières

Avant-propos **2**

La coopérative

Bref portrait **9**
Rapport **10**
Délégués et conseil d'administration **12**
Comptes annuels **16**



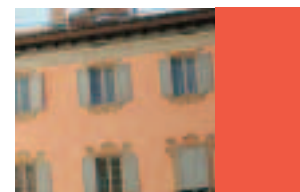
Le groupe

Bref portrait **25**
Organisation du groupe **26**
Chiffres-clés **31**
Comptes consolidés **35**



Assurance dommages (La Mobilière/Protekta)

Bref portrait **61**
Structure, comité de direction et direction **62**
Chiffres-clés **63**
Rapport de l'exercice **64**



Assurance vie (Providentia)

Bref portrait **71**
Structure, comité de direction et direction **72**
Chiffres-clés **73**
Rapport de l'exercice **74**



Asset Management (Asset Management SA)

Bref portrait **81**
Comité de direction, direction et rapport
de l'exercice **82**



Autres informations

Représentations et agences générales **84**
Sociétés partenaires **86**
Glossaire **87**



L'année 2001 restera une année noire dans l'histoire. Les événements tragiques du 11 septembre et des revers totalement inattendus ont créé des incertitudes qui nous ont amenés à nous interroger sur les valeurs de notre civilisation. La Suisse a eu aussi son lot de malheurs. Notre entreprise s'est affirmée avec succès sur un marché mouvementé, mais a subi le contrecoup de l'évolution négative des marchés financiers.

Jamais autant qu'en 2001 on a pu se rendre compte à quel point le politique, l'économique et le social sont étroitement mêlés. L'année précédente déjà, un renversement de tendance s'était dessiné sur les places boursières. Maints entrepreneurs de la nouvelle économie ont vu leur rêve s'écrouler brutalement. Le ralentissement conjoncturel aux Etats-Unis, que l'on croyait passager, a dégénéré en crise après les attaques terroristes et les opérations militaires menées par les forces américaines. Les attentats du 11 septembre ont suscité crainte et pessimisme sur la scène internationale, et aggravé la situation économique. Notre pays n'a pas été épargné non plus par les nouvelles alarmantes et les événements économiques négatifs. L'attentat commis contre les autorités politiques du canton de Zoug et l'immobilisation de la flotte de Swissair ont ému beaucoup de Suisses et semé un certain trouble dans la conscience de nos citoyens, par rapport à l'image du pays. L'année des catastrophes, comme l'on appelée les médias, a cependant eu aussi pour effet de resserrer les liens entre la population, l'Etat et l'économie.

La mauvaise situation boursière et le bas niveau des taux d'intérêt ont touché directement notre entreprise. Etant donné notre mode de présentation des comptes, les pertes réalisées en bourse ont une influence directe sur le compte de profits et pertes. Le Groupe Mobilière est sain et assez fort économiquement pour surmonter ce résultat négatif. Ce changement de conditions pose néanmoins certains problèmes, qu'il s'agit d'aborder tout de suite. Nous sommes ainsi en train de réexaminer les bases techniques d'exploitation de nos assurances et procédons à un réajustement de notre stratégie afin de mieux assurer l'équilibre financier dans les affaires cycliques.

Dans *l'assurance dommages*, la pression concurrentielle est extrêmement forte. De plus, nous sommes confrontés à des risques d'une nouvelle dimension et à une hausse de la charge des sinistres. Les coûts de la réassurance augmentent aussi fortement, une tendance qui s'est très nettement accentuée après le 11 septembre. Comme nos concurrents, nous avons été contraints d'adapter nos tarifs pour les assurances de personnes et véhicules automobiles. Vu notamment la diminution de nos produits financiers, l'objectif prioritaire est d'améliorer le résultat technique. Pour cela, nous devons exiger des primes conformes au risque. Les mesures déjà prises ont permis une croissance réjouissante de nos primes comparé à la moyenne suisse.

Le *secteur vie* est particulièrement exposé aux risques des marchés financiers et peut ainsi réserver de mauvaises surprises. Pour que ce secteur puisse continuer de progresser sainement, une adaptation des contraintes légales dans le domaine de la LPP est devenue absolument nécessaire. Eu égard aux conditions actuelles du marché, notre compagnie vie a réussi un très bon exercice 2001. La croissance des primes dépasse largement la moyenne.

Le Groupe Mobilière s'est bien affirmé dans ce contexte difficile. Notre organisation est fortement décentralisée, souple et efficace. Nous sommes ainsi très proches de nos clients et pouvons nous adapter rapidement aux besoins du marché. Nous misons sur ces atouts depuis toujours, et les résultats de l'étude d'image réalisée en 2001 confirment la justesse de nos choix. Nous exprimons nos vifs remerciements à nos clients pour la confiance qu'ils nous témoignent, à nos collaborateurs qui contribuent par leur engagement personnel à la bonne image de notre Groupe, et à nos fournisseurs pour leurs excellents services.

En 2001, la Mobilière a fêté son 175^e anniversaire. Ce grand événement a été pour nous l'occasion de rendre hommage aux vaillants fondateurs de la première société suisse d'assurance privée. Grâce à la perspicacité de ses dirigeants, à l'engagement de ses collaborateurs et à sa capacité d'adaptation, l'entreprise est parvenue à maintenir son succès jusqu'à aujourd'hui. Elle est en mesure aussi de s'adapter aux changements beaucoup plus rapides qui se produisent aujourd'hui.

La Mobilière privilégie depuis toujours l'intérêt de ses assurés et a aussi à cœur de faire bénéficier la collectivité de son succès. Nous l'avons manifesté une fois de plus dans l'année de notre 175^e anniversaire, par l'octroi d'une ristourne de quelque 100 millions de francs à nos clientes et clients, par des dons et sponsorings généreux et en mettant sur pied ou soutenant de nombreuses activités culturelles et économiques. Les nouvelles structures que nous avons mises en place l'année précédente au sein du groupe n'ont pas modifié notre orientation de base.

L'entreprise conserve sa philosophie mutualiste, comme à l'origine. Il n'y a pas de conflit possible entre les intérêts de nos clients et ceux d'actionnaires; nous nous employons en priorité à satisfaire les besoins de nos assurés. Chaque année, ceux-ci peuvent faire entendre leur voix à l'assemblée des délégués par l'intermédiaire de leurs représentants. Nous organisons chaque année aussi des rencontres régionales avec les délégués, afin de les informer et d'intensifier nos contacts.

Beaucoup de gens ne se sentent plus en sécurité après les événements de 2001. Dans une telle situation, il est important de pouvoir compter sur des partenaires de toute confiance. Les personnes désécurisées ont besoin de messages clairs, d'informations, de conseils. Nous pouvons certainement jouer un rôle positif à cet égard auprès de nos clients. Cette année, nous avons choisi le thème des risques pour illustrer notre rapport en donnant la parole à une agente générale et à quelques-uns de nos agents généraux.

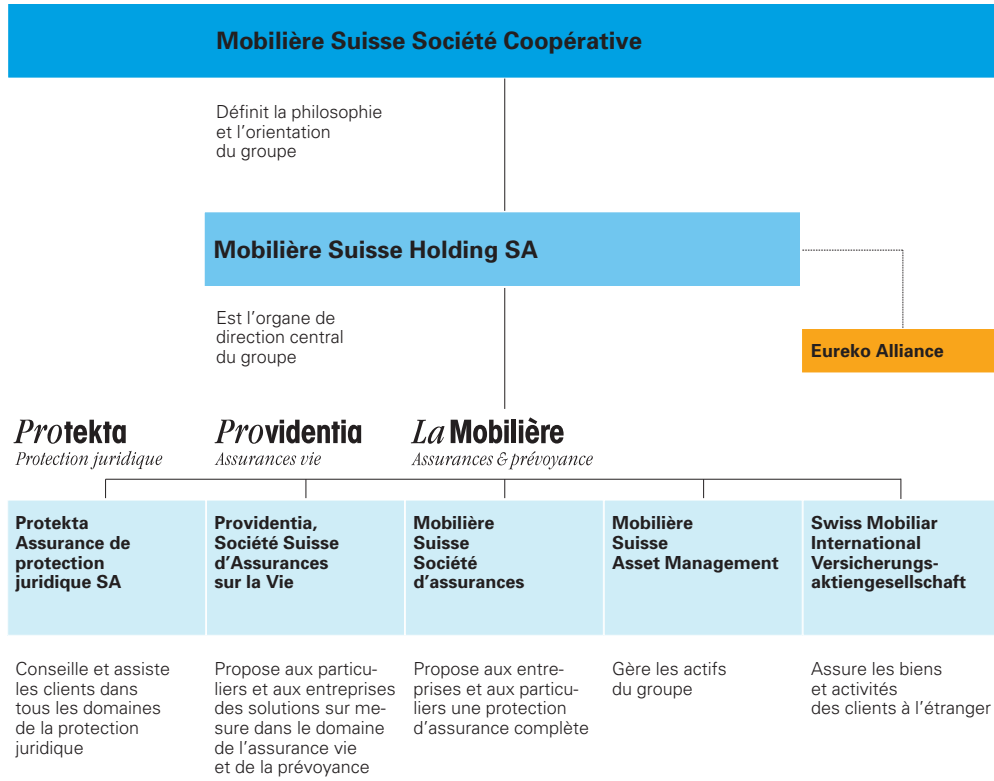


Ulrich Gadiant
Président du conseil d'administration



Albert Lauper
Président du directoire et
administrateur-délégué

Organisation du groupe





Nous sommes exposés à des risques d'un bout à l'autre de notre existence. Autrefois, on craignait surtout les dangers naturels, les incendies dans les villes, la peste et autres épidémies, les guerres, le banditisme. Les gens se protégeaient et se prêtaient assistance au sein de corporations ou de petites communautés villageoises. Dans les circonstances plus graves, on pouvait compter aussi sur l'aide des habitants des villes ou villages voisins.

Aujourd'hui, nous sommes de plus en plus exposés aux risques de nos propres conquêtes. Les «communautés de risque» d'autrefois ont été remplacées par les assurances. Mais le principe est resté le même: «un pour tous, tous pour un».

Nous ne pouvons pas exclure le risque, mais nous pouvons le prévoir et le rendre supportable. Nous veillons pour cela à conseiller nos clients le plus judicieusement possible.

*Herbert Sonderegger
Agent général de la Mobilière, Thoune*







Bref portrait

La Mobilière Suisse Société Coopérative a été fondée en 1826 sur le principe de la mutualité. C'est la plus ancienne compagnie d'assurances privée du pays. Elle a connu un essor remarquable, plus particulièrement dans les dernières décennies avec la diversification de son offre. Jusqu'en 2000, elle exploitait elle-même l'assurance dommages.



Le passage à l'assurance toutes branches a nécessité une refonte des structures; la société coopérative est devenue en 2000 la holding faitière du Groupe. Conformément à son nouveau statut, elle gère les participations du Groupe et est garante de l'intérêt des clients. Elle n'exerce plus elle-même d'activité sur le marché.

Assemblée des délégués

A l'assemblée des délégués du 18 mai 2001 à Berne, les délégués ont affirmé leur attachement aux intérêts de la Mobilière et de ses clients qu'ils représentent, et leur volonté de s'investir pour l'entreprise. L'assemblée a approuvé les comptes annuels de la coopérative, décidé de la répartition du bénéfice au bilan de l'exercice 2000 et donné décharge au conseil d'administration.

L'assemblée des délégués a pris acte du décès de Monsieur Martin Gétaz et du retrait de deux membres du conseil d'administration, Messieurs Walter Bosshart et Truls D. Berg, qu'elle a vivement remerciés pour leur longue et précieuse collaboration au sein de cet organe. Madame Leana Isler Reich a été nouvellement élue au conseil d'administration. Monsieur Adalbert Durrer a quitté le conseil à fin 2001; Madame Rosemarie Huggenberger ainsi que Messieurs Marc Fues et Hans Erich Roth se retireront en 2002, à la date de l'assemblée des délégués.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises durant l'exercice sous revue. Il a exercé les droits de la Mobilière Suisse Société Coopérative, seule actionnaire de la Mobilière Suisse Holding SA, à l'assemblée générale de celle-ci. En outre, le conseil d'administration a préparé l'assemblée des délégués et élu deux de ses membres, Messieurs Luc Meylan et Fulvio Pelli, au conseil d'administration de la Holding.

Comptes annuels

La fonction de holding faitière de participation du Groupe exercée par la Mobilière Suisse Société Coopérative se reflète dans les comptes annuels 2001 de cette dernière (pages 16 à 18 du rapport de gestion). Les participations et le prêt octroyé par la coopérative à la Mobilière Suisse Holding SA constituent les principaux postes du bilan. Les produits figurant dans le compte de profits et pertes se composent en conséquence du produit des participations et de l'intérêt du prêt octroyé à la Mobilière Suisse Holding SA. Les dividendes attribués par la filiale Mobilière Suisse Holding SA pour l'exercice 2001 apparaissent pour la première fois dans les comptes annuels. L'exercice 2001 se solde ainsi par un bénéfice de 20,0 millions de francs (6,7 millions de francs l'année précédente).

Utilisation du bénéfice

La répartition du bénéfice figure à la page 19 du présent rapport. Le conseil d'administration demande à l'assemblée des délégués, qui aura lieu le 17 mai 2002, d'utiliser les 24,3 millions de francs de bénéfice au bilan selon cette proposition. Celle-ci prévoit entre autres l'attribution de 12,0 millions de francs au fonds d'excédents des assurés.

Engagement au service du public

La coopérative assume sa responsabilité vis-à-vis de la collectivité au travers des activités de sa Fondation du Jubilé, par des dons et par la promotion de l'art contemporain. En plus des activités de sponsoring proprement dites, nous soutenons traditionnellement en Suisse des activités culturelles et des œuvres sociales.

Fondation du Jubilé

La Fondation du Jubilé a pour but de favoriser des institutions, organisations, groupes de personnes et particuliers, actifs dans les domaines scientifiques, artistiques et culturels. A l'occasion des 175 ans de la Mobilière, la Fondation a bénéficié d'un apport d'un million de francs. Le conseil de fondation décide librement de l'attribution des fonds. En 2001, il a soutenu 21 projets pour un montant total de 296 000 francs.

Dons

Le fonds de donations de la Mobilière est alimenté chaque année par une somme de 400 000 francs prélevée sur le bénéfice annuel. Chaque année, la Mobilière soutient de nombreux projets sociaux, culturels et de santé et fait un don de 100 000 francs à une institution œuvrant pour le bien commun. Cette année, le montant a été versé au centre de paraplégie «Para-Care» de la clinique universitaire de Balgrist et servira à financer un projet de recherche mené par le professeur

Volker Dietz. Le professeur Volker Dietz étudie le comportement des cellules nerveuses et les échanges intercellulaires chez les personnes paralysées, et cherche à savoir comment on pourrait influencer ces mécanismes. Un des buts de l'étude est aussi de prévenir une dégénérescence ultérieure du tissu cellulaire sous les parties atteintes ou autres complications. Nous espérons que notre don contribuera à améliorer la mobilité des patients concernés.

Collection d'art

La Mobilière encourage la création artistique en Suisse. Chaque année, notre commission artistique achète des œuvres d'artistes suisses contemporains reconnus. Dans le cadre du 175^e anniversaire de la société, nous avons édité un livre sur la collection et exposé aussi une partie de celle-ci au Kunstmuseum à Berne.

Région ouest**Canton de Berne**

Ulrich Andreas Ammann,
Madiswil

Urs Bircher,
Hinterkappelen

Fritz Blumer,
Gunten

Beat Bräm,
Ins

Daniel Dünner,
Moutier

Daniel Eicher,
Moosseedorf

Robert Elsässer,
Burgdorf

Jean-Pierre Frésard,
Münsingen

Theodor Gerber,
Bärau

Mario Gianoli,
St-Imier

Niklaus Gilgen,
Schwarzenburg

Alexander Glatthard,
Spiegel/Berne

Danielle Hess,
Berne

Hans Hildebrand,
Herzogenbuchsee

Jörg Huggenberger,
Berne

Thomas Hurni,
Sutz

Andreas Michel,
Meiringen

Walter Reichenbach-
Rieben, Lauenen

Peter Rychiger,
Steffisburg

Jürg Schürch,
Huttwil

Ulrich Sinzig,
Langenthal

Walter Streit,
Zimmerwald

Annamarie Vaucher,
Berne

Bruno Wägli,
Säriswil

Peter Widmer,
Faulensee

Heinz Witschi,
Meiringen

Ernst Zehnder,
Worb

Hans-Rudolf Zosso,
Aarberg

Canton de Fribourg

André Genoud,
Villars-sur-Glâne

Christian Haldimann,
Morat

Thérèse Meyer,
Estavayer-le-Lac

Jean-Nicolas Philipona,
Vuippens

Jean-François Rime,
Bulle

Philippe Viridis,
Marly

Werner Wyss,
Guin

Canton de Genève

Francis Clivaz,
Chambésy

Enza-C. Pastore,
Genève

Patrick Pettmann,
Genève

Raymond Torre,
Genève

Canton du Jura

Maryline Der Stépanian,
Delémont

Jean-Marie Maître,
Boncourt

Canton de Neuchâtel

Pierre Feller,
Le Locle

Daniel Kuntzer,
Fontainemelon

Henri Schaller,
Colombier

Roger Ummel,
La Chaux-de-Fonds

Canton de Vaud

Serge Beck,
Le Vaud

Philippe Braun,
Lausanne

Patrick de Preux,
Lausanne

Christian Rovero,
Bettens

Canton du Valais

Albert Bruno Bass,
Naters

Nicolas Mottet,
Evionnaz

Jean-Daniel Papilloud,
St-Séverin

Pierre Schaer,
Conthey

Odilo Schmid,
Brigue

Région centrale**Canton d'Argovie**

Arnold Brunner,
Villmergen

Josef Bürge,
Baden

Beat Edelmann,
Zurzach

Thomas Erb,
Bözen

Philip Funk,
Dättwil

Walter Glur,
Glashütten

Stephan Gurini,
Lenzburg

Dieter Lämmli,
Aarau

Tobias Maurer,
Aarau

Maximilian Reimann,
Gipf-Oberfrick

Fritz Schneider,
Gipf-Oberfrick

Hanspeter Setz,
Dintikon

Christian Speck,
Oberkulm

**Cantons de Bâle-Ville
et de Bâle-Campagne**

Gregor Bachmann,
Arlesheim

Liselotte Baltensperger,
Biel-Benken

Marco Fischer-Stocker,
Münchenstein

Thomas Friedlin,
Therwil

Dominik Gasser,
Binningen

Hans Rudolf Gysin,
Pratteln

Rudolf Schaffner,
Sissach

Wilfred Stoecklin,
Bottmingen

Canton de Glaris

Fritz Schiesser,
Haslen

Canton de Lucerne

Kurt Babst,
Willisau

Claude Bachmann-
Ammann, Lucerne

André Bieri,
Hochdorf

Paul Hug,
Lucerne

Hans Kaufmann,
Entlebuch

Robert Schätzle,
Lucerne

Hugo Waser,
Ebikon

Cantons de Nidwald et Obwald

Josef Bucher,
Sachseln

Peter Pfister,
Fürigen

Josef Windlin-Kiser,
Kerns

Canton de Soleure

Stephan Annaheim,
Lostorf

Rolf Büttiker,
Wolfwil

Beat Loosli,
Olten

Rosemarie Simmen-
Messmer, Soleure

Hans Späti,
Soleure

Raoul Stampfli,
Soleure

Canton de Schwytz

Moritz Betschart,
Brunnen

Josef Kündig,
Ibach

Maya Lalive d'Épinay,
Bäch

Canton du Tessin

Silvio Eduard Baumgartner,
Mendrisio

Mauro Dell'Ambrogio,
Giubiasco

Battista Ponti,
Morbio Inferiore

Diego Scacchi,
Orselina

Eugenio Torriani,
Pura

Canton d'Uri

Franz-Xaver Muheim,
Altdorf

Canton de Zoug

Christoph Müller,
Baar

Région est

Cantons d'Appenzell Rhodes intérieures et Rhodes extérieures

Walter Regli,
Appenzell

Urs Tischhauser,
Bühler

Canton des Grisons

Aldo Brändli,
Igis

Volker Fell,
Coire

Françoise Stahel,
Klosters

Marc E. Wieser,
Zuoz

Canton de St-Gall

Rudolf Alther,
Goldach

Christian Fiechter,
Heerbrugg

Otto Hofstetter,
Uznach

Christian Krüger,
Staad

Karl Müller,
St-Gall

Jakob Rhyner,
Buchs

Alfred Ritz,
Altstätten

René Schwarzmann,
Bad Ragaz

Rita Schwendener-
Manser, St-Gall

Martin Zuber,
Lütisburg Station

Josef Zweifel,
Mörschwil

Canton de Schaffhouse

Peter Müller,
Stein am Rhein

Canton de Thurgovie

Max Gimmel,
Arbon

Raphael Herzog,
Hörhausen

Peter Joss,
Weinfelden

Elsa Münger,
Amriswil

Peter Schütz,
Wigoltingen

Philipp Stähelin,
Frauenfeld

Canton de Zurich

Wolfgang Auwärter,
Rikon im Tösstal

Oskar Bachmann,
Stäfa

Carl Bertschinger,
Pfäffikon

David Bosshard,
Männedorf

Rolf Burkhardt,
Zurich

Hans Gerber,
Fehraltorf

Marcel Gisler,
Flaach

Heini Hegner,
Zurich

Konrad Kaufmann,
Dietikon

Christian Kramer,
Uitikon Waldegg

Konrad Kyburz,
Dielsdorf

Walter Meier,
Eglisau

Adrian Meister,
Zollikon

Angelika Müller,
Winkel

Artur O. Müller,
Zurich

Rolf E. Schäuble,
Andelfingen

Kurt Schiesser,
Zumikon

Donato Trivisano,
Winterthur

Rico Trümpler,
Zurich

Reto Weber,
Dielsdorf

Ronald Weisbrod,
Ebertswil

Principauté du Liechtenstein

Rudolf Marxer t,
Mauren FL

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative (état 1^{er} janvier 2002)**Président d'honneur**

Otto Saxer avocat, Liebefeld

Président

Ulrich Gadiant avocat et notaire, Coire

Vice-président

Jacques Saucy avocat, président de Wenger SA, Delémont

Käthi Bangerter conseillère nationale, présidente du conseil d'administration de Bangerter-Microtechnik SA, Aarberg

Dieter Burckhardt membre du conseil d'administration de Pestalozzi & Cie SA, Zurich

Richard Burger ing. en mach. dipl. EPF, membre de la direction du groupe Sulzer SA, Bottmingen

Marc Fues anc. président de la direction générale de la Banque Cantonale Genevoise, Genève

Peter Giger lic. en sc. éc., délégué du conseil d'administration de Hans Giger Holding SA, Ittigen

Gustav E. Grisard président du conseil d'administration de HIAG Holding SA et de Grisard Holding SA, Riehen

Rosmarie Huggenberger Erlenbach

Leana Isler Reich avocate, juge au Tribunal administratif du canton de Zurich, Buchs ZH

Alfred Marti administrateur de Ernst Marti SA, Kallnach

Luc Meylan lic. en droit, avocat et notaire, Bôle

Georges Moret président du conseil d'administration de Valrhône S.A., Martigny

Fritz Mühlemann anc. président de la direction de FMB Energie SA, Rubigen

Ernst Neukomm anc. conseiller d'Etat, Löhningen

Fulvio Pelli	avocat et notaire, conseiller national, Lugano
Hans Erich Roth	président du conseil d'administration de Cartonol SA, Lenzbourg
Keith Satchell	CEO Groupe Friends Provident plc (Dorking, GB) membre du Supervisory Board EurAPCO B.V. (Amsterdam/Zurich), GB-Surrey
Thomas Schmid	président de l'administration du groupe fenaco (secteur agricole), Ibach SZ
Peter R. Studer	directeur de STUDER K+I, Kommunikation+Informatik; président du conseil d'administration de STUDER ELECTRONIC SA, Berne
Theodor E. Tschanz	Rheinfelden
Burkhard Vetsch	anc. conseiller d'Etat, anc. conseiller national, Balgach
Karl Weber	président du conseil d'administration de Kaweba SA, anc. conseiller national, Schwytz
Claudia Wenger	Zumikon
Secrétaire du conseil d'administration	
Simon Janett	lic. en sc. éc.

Organe de révision

PricewaterhouseCoopers SA, Zurich

Compte de profits et pertes

	2001 Milliers CHF	2000 Milliers CHF
Produits des participations	12 010	5
Produits des prêts	9 517	9 510
Autres produits financiers	583	0
<i>Rendement</i>	22 110	9 515
Charge administrative	- 1 553	- 1 668
<i>Charge</i>	- 1 553	- 1 668
Résultat avant impôts	20 557	7 847
Impôts	- 520	- 1 118
Bénéfice annuel	20 037	6 729

Bilan au 31 décembre

Actifs	Annexes	2001 Milliers CHF	2000 Milliers CHF
Placements de capitaux	1	913 819	913 819
Immobilisations corporelles		233	166
<i>Actif immobilisé</i>		914 052	913 985
Disponibilités		185	0
Créances envers des sociétés du groupe		10 037	14 298
Autres actifs		52	287
Comptes de régularisation		26	2
<i>Actif circulant</i>		10 300	14 587
Total		924 352	928 572

Passifs	Annexes	2001 Milliers CHF	2000 Milliers CHF
Fonds d'excédents des assurés		25 512	25 512
<i>Engagements à long terme</i>		25 512	25 512
Autres passifs	2	1 089	20 992
Comptes de régularisation		413	1 117
<i>Engagements à court terme</i>		1 502	22 109
<i>Fonds étrangers</i>		27 014	47 621
Réserves	3	873 000	873 000
Report du bénéfice		4 301	1 222
Bénéfice annuel		20 037	6 729
<i>Capital propre</i>		897 338	880 951
Total		924 352	928 572

1 Placements de capitaux

	31.12.2001 Milliers CHF	31.12.2000 Milliers CHF
<i>Placements de capitaux</i>	913 819	913 819
Participation	758 000	758 000
Société immobilière	5 819	5 819
Prêt à une société du groupe	150 000	150 000

2 Autres passifs

<i>autres passifs</i>	1 089	20 992
-----------------------	--------------	--------

La réserve de 20 millions de francs prévue pour le financement des activités du 175^e anniversaire a été transférée à la Mobilière Suisse Société d'assurances au premier semestre. Les «autres passifs» ont été réduits dans la proportion correspondante.

3 Réserves

<i>Réserves</i>	873 000	873 000
Réserves générales légales	400 000	400 000
Réserves libres	254 000	254 000
Réserve extraordinaire	219 000	219 000

Participations

	Quote-part en %	Capital-actions Milliers CHF
Mobilière Suisse Holding SA Bundesgasse 35 3001 Berne	100.00	200 000
Schopa AG Splügenstrasse 12 8027 Zurich	100.00	50

Pas de changement dans les participations par rapport à l'année précédente.

Utilisation du bénéfice

	2001 Milliers CHF	2000 Milliers CHF
Bénéfice annuel	20 037	6 729
Report du bénéfice	4 301	1 222
Bénéfice résultant du bilan	24 338	7 951

Le conseil d'administration propose à l'assemblée des délégués du 17 mai 2002 d'utiliser le bénéfice au bilan de la manière suivante:

	2001 Milliers CHF	2000 Milliers CHF
Attributions:		
Fonds d'exédents des assurés	12 000	0
Caisses de pension	3 000	3 000
Fonds de donations	400	400
Fondation du Jubilé	250	250
Attributions	15 650	3 650
Report à compte nouveau	8 688	4 301

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée des délégués de
la Mobilière Suisse Société Coopérative
Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) établis par le directoire et approuvés par le conseil d'administration ainsi que la gestion de la Mobilière Suisse Société Coopérative pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2001.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels et de la gestion incombe au conseil d'administration et au directoire alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et la gestion et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à apprécier si les conditions d'une gestion conforme à la loi et aux statuts sont réunies; il ne s'agit pas de vérifier l'opportunité de celle-ci. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité, les comptes annuels et la gestion ainsi que la proposition du conseil d'administration et du directoire relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 12 avril 2002

PricewaterhouseCoopers SA

Lukas Marbacher

Jürg Reber



La sécurité fait partie de la qualité de vie. Les personnes qui se sentent sûres sont généralement plus épanouies, plus dynamiques, et arrivent à de meilleurs résultats. Dans ce sens-là, la sécurité est une force de progrès, pour l'individu, les entreprises et la société. En tant qu'agente générale, c'est l'idée que j'essaie de faire partager autour de moi.

Parmi nos clients, nous avons un grand nombre de petites et moyennes entreprises qui marchent très bien. Nous les conseillons pour tout ce qui a trait à la sécurité et à la prévoyance. Le conseil représente une part très importante de notre activité dans ce secteur. Nous analysons les risques dans le détail et conseillons nos clients pour la gestion de ceux-ci. C'est notre tâche la plus difficile mais en même temps la plus intéressante. En cas de sinistre, nous intervenons rapidement et sans bureaucratisme. La plupart des sinistres sont liquidés sur place directement par l'agence générale – ce que mes clients apprécient particulièrement.

Marianne Chapuis
Agente générale de la Mobilière, Porrentruy





Bref portrait

La société d'assurances coopérative Mobilière Suisse, fondée en 1826, a considérablement élargi ses activités au cours de la dernière décennie afin de répondre aux besoins croissants de sa clientèle. En 1989, la société a racheté Protekta Assurance de protection juridique SA à Berne et elle a fondé l'année suivante la Swiss Mobiliar International Versicherungs-aktiengesellschaft à Cologne. En 1991, la Mobilière a fondé la Mobilière Suisse Holding SA à Berne et, une année plus tard, la société Protekta Conseils-Risques SA à Berne également. En 1993, elle a acquis la majorité des actions de Providentia Société Suisse d'Assurances sur la Vie, à Nyon, et exploite depuis lors le secteur vie de manière autonome et pour son propre compte. La Mobilière a créé en 1997 le Call-Service-Center Mobi24, qui est jour et nuit à la disposition des assurés qui ont besoin d'une aide urgente.

Enfin, elle a fondé en 1999 la Mobilière Suisse Asset Management, qui gère les placements de capitaux et les immeubles de toutes les entreprises du groupe et de leurs institutions de prévoyance.

Le partenariat international dans Eureko a été redéfini en 2000 avec la fondation d'Eureko Alliance Partner Company B.V. (EurAPCo). Le groupe détient une participation de 11,4% dans EurAPCo et lui a cédé en contrepartie 5% environ du capital-actions de Providentia.

Depuis la réorganisation du Groupe Mobilière en 2000, la Holding est l'organe de direction central de toutes les divisions opérant sur le marché.



La Mobilière
Groupe

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA* (1^{er} janvier 2002)

La composition du conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative est indiquée aux pages 14 et 15.

Président

Ulrich Gadiant avocat et notaire, Coire

Vice-président

Jacques Saucy avocat, président de Wenger SA, Delémont

Richard Burger ing. en mach. dipl. EPF, membre de la direction du groupe Sulzer SA, Bottmingen

Peter Giger lic. en sc. éc., délégué du conseil d'administration de Hans Giger Holding SA, Ittigen

Luc Meylan lic. en droit, avocat et notaire, Bôle

Fulvio Pelli avocat et notaire, conseiller national, Lugano

Délégué

Albert Lauper président du directoire, Villars-sur-Glâne

* Les conseils d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA, de la Mobilière Suisse Société d'assurances (SA), de Providentia Société Suisse d'Assurances sur la Vie (SA) et de la Mobilière Suisse Asset Management (SA) ont une composition identique.

Secrétaire du conseil d'administration

Andreas Dolf avocat

Organe de révision

PricewaterhouseCoopers SA, Zurich

Directoire (1^{er} janvier 2002)

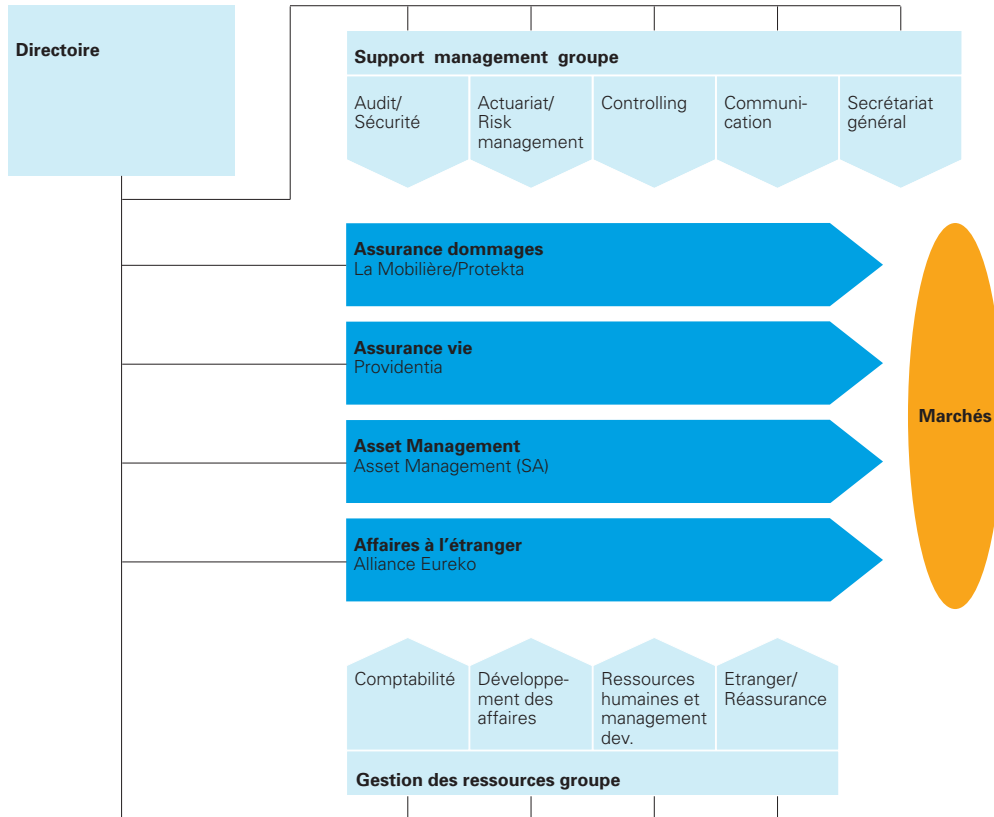
Albert Lauper Président, affaires à l'étranger

Christian Wegmüller Assurance dommages

Daniel Greber, math. dipl. EPF Assurance vie

Roland Frey Asset Management

Direction opérationnelle du groupe



Etat-major et gestion des ressources (1^{er} janvier 2002)

Hans Ammeter, dr en math.	Actuaire/Risk Management
Odilo Bürgy, lic. en droit, avocat	Service juridique
Heinz Buser	Eureka/Etranger/Réassurance
Andreas Dolf, avocat	Secrétaire général
Erich Kaser	Ressources humaines et management development
Wilhelm Heim	Controlling groupe
Beat Odermatt	Comptabilité
Paul Schmid	Auditeur/sécurité
Markus Sievers, math. dipl. EPF	Développement des affaires
Christoph Stalder, dr en droit, avocat	Communication

Corporate Governance

Le Groupe Mobilière opère sur une base mutualiste. Cette caractéristique essentielle se reflète dans notre structure d'organisation. 150 délégués représentant les divers milieux d'assurés tels que ménages privés, agriculture, artisanat, industrie, commerce, entreprises de services et pouvoirs publics, se chargent de faire valoir les droits et intérêts de nos clients.

Le conseil d'administration de la coopérative délègue les tâches de direction du groupe à la Mobilière Suisse Holding SA. Il se fait informer régulièrement sur la marche des affaires et veille à assurer le respect des principes mutualistes dans la conduite des activités et la sauvegarde des intérêts des assurés. Le conseil d'administration de la Holding et celui des autres sociétés du groupe est formé en majorité d'administrateurs de la coopérative. Les administrateurs de la Holding exercent la haute direction. Ils sont chargés de surveiller et de contrôler la gestion des sociétés du groupe. La révision interne est soumise au président du conseil d'administration.

Stratégie

Le Groupe Mobilière concentre comme jusqu'ici ses activités en Suisse et au Liechtenstein. Nous sommes en mesure de satisfaire l'ensemble des besoins de sécurité et de prévoyance sur notre marché. De plus, notre organisation est aujourd'hui entièrement tournée vers les clients. Concrètement, cela signifie que nous offrons sur place un service personnalisé, des

produits bien adaptés aux besoins avec un bon rapport prix/prestations et une participation aux excédents, dans les affaires non-vie également.

Dans l'assurance dommages, nous cibons en particulier la clientèle privée, les entreprises artisanales et les PME, trois secteurs où nous occupons déjà une position dominante. Nous voulons renforcer aussi notre position dans le secteur industriel, en renonçant cependant aux affaires à primes insuffisantes.

Nous voulons exploiter comme jusqu'ici les bonnes possibilités de croissance offertes par l'assurance vie et la prévoyance. Nous misons en premier lieu sur nos atouts traditionnels et sur le cross-selling. Dans le segment de la clientèle privée, notre offre comporte essentiellement les assurances risque pur et les assurances vie liées à un fonds. D'autre part, nous voulons offrir aussi aux clients qui le demandent la possibilité d'épargner dans des fonds. Au cours du deuxième semestre de l'année 2002, nous lancerons nos propres fonds de placement. Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, la prise en charge des risques biométriques de caisses de pension et de fondations collectives constitue notre activité de base. Nous offrons aussi des solutions pour la prévoyance en faveur du personnel, en collaboration avec des partenaires externes.

Le marché est aujourd'hui fortement saturé. Malgré cela, nous estimons que dans l'ensemble nos chances de

croissance demeurent raisonnables. Notre objectif n'est pas de gagner des parts de marché – il est plus important pour nous d'assurer un équilibre durable entre les primes et les risques que nous assumons. L'objectif est d'améliorer la rentabilité. Pour y parvenir, nous devons agir aussi au niveau des coûts. Dans cette optique, nous voulons simplifier le plus possible nos processus et introduire de nouvelles méthodes de travail.

Stratégie à l'étranger

L'alliance Eureka nous donne accès à un grand réseau international, indispensable à la bonne marche de nos affaires. Eureka est scindé en deux entités: Eureka B.V formé de deux grands groupes d'assurances actifs dans différents pays européens et dont nous détenons une part du capital et EurAPCo, basé à Zurich, qui a trois objectifs principaux, à savoir

- gérer un réseau de services international,
- favoriser l'échange de savoir-faire et l'exploitation de synergies entre les partenaires,
- investir sur d'autres marchés d'assurance.

Positionnement du groupe

Nous sommes bien positionnés sur le marché non-vie. Nous avons toutefois reculé du 3^e au 4^e rang en raison du regroupement des sociétés d'un de nos concurrents sous une seule et unique marque. Dans l'assurance vie, nous sommes actifs dans la prévoyance privée et professionnelle à la fois. Les produits MobiLife, commercialisés par

le réseau de la Mobilière, connaissent un succès grandissant. La notoriété de la marque a nettement augmenté.

Les agences générales représentent notre principal canal de distribution. Tout est mis en œuvre sur place pour offrir aux clients un conseil et des services sur mesure. Nos sites Web servent avant tout à diffuser des informations, nos clients peuvent cependant aussi souscrire des assurances et profiter d'autres services par ce canal.

Comment nous perceivent nos clients?

Offrir des avantages à nos clients est la première de nos priorités. Nos attachons dès lors la plus grande importance au jugement que nos clients portent sur la qualité de nos prestations et services. L'enquête menée une nouvelle fois en 2001 par un institut indépendant auprès d'un échantillon représentatif de personnes est révélatrice à cet égard: sur 20 critères examinés, la Mobilière a recueilli 17 fois la meilleure appréciation. Les clients interrogés nous considèrent ainsi comme l'assureur le plus sympathique, le plus digne de confiance, le plus dynamique et le plus humain. Ils nous attribuent aussi la première place en ce qui concerne la compétence des conseillers, le rapport prix/prestations et la liquidation des sinistres.

Sinistre – la preuve par l'acte

En cas de sinistre, nous avons à cœur de tenir les promesses faites à nos assurés. Nous effectuons régulièrement des enquêtes auprès de nos clients de

Résultats de l'étude d'image réalisée auprès des clients et non-clients

en pour-cent



■ Mobilière

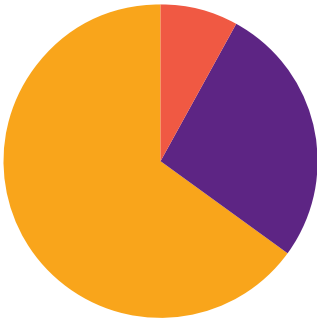
■ Moyenne sectorielle

1. Digne de confiance

2. Bon rapport prix/prestations

3. Conseillers compétents

Les collaborateurs du Groupe
Mobilière en 2001



- Apprentis, 8%
- Service externe, 27%
- Service interne, 65%

tous âges afin de savoir dans quelle mesure ils sont satisfaits du règlement des sinistres. Nous recevons environ 80% des questionnaires en retour et, dans l'ensemble, nos clients nous attribuent d'excellentes notes dans toutes les branches. L'enquête faite l'année dernière par l'institut d'étude de marchés a confirmé que nous réglons les sinistres plus vite et plus simplement que nos concurrents.

Le 175^e anniversaire – facteur de motivation

Nos sommes conscients que le succès de l'entreprise dépend avant tout de la motivation de nos collaborateurs. En plus de la participation au résultat, nous avons offert à tous les collaborateurs du groupe, y compris ceux des agences générales, un bonus spécial pour les 175 ans de la Mobilière. Nous avons organisé en outre une grande fête pour tous les collaborateurs actifs et retraités du groupe. Quelque 4000 personnes ont pu ainsi célébrer ensemble l'événement. Nos agences générales ont pour leur part offert une fête aux clients de leur région.

Formation et développement de l'encadrement

Nous offrons chaque année un programme complet de cours et de séminaires aux collaborateurs du groupe entier. Chacun peut ainsi se former selon ses besoins, et est encouragé à le faire. En 2001, nous avons mis plus particulièrement l'accent sur la formation à l'encadrement, avec un programme de plus haut niveau pour les cadres expérimentés. Tous les collaborateurs

peuvent consulter en permanence les offres qui leur sont destinées dans l'Intranet. Durant l'année écoulée, plus de 10 000 collaborateurs ont suivi les quelque 750 cours que nous avons mis sur pied.

Nous attachons une grande importance aussi à la formation spécialisée. La division assurance dommages a mis au point un nouveau concept de formation qui permet à nos conseillers de se préparer aux exigences futures de leur métier. Il est vital aujourd'hui de savoir cerner exactement les attentes de la clientèle et d'y répondre. Tous les collaborateurs de Providentia qui exercent une activité directe dans l'assurance, soit au service interne, soit au service externe, ont suivi une formation spéciale pour développer leurs compétences dans le domaine de l'orientation client.

Le feedback – outil de diagnostic

Tous les collaborateurs participent chaque année à un entretien d'évaluation structuré. L'analyse globale de la réalisation des objectifs communs fixés par écrit a permis de tirer des conclusions utiles sur les processus d'encadrement.

Agrandissement de la crèche

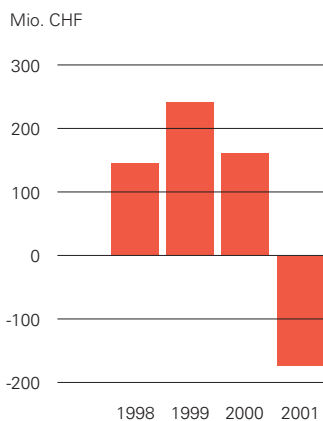
De plus en plus de collaboratrices et collaborateurs cherchent une solution pour placer leurs enfants pendant la journée. Afin de mieux répondre à la demande, nous prévoyons d'agrandir notre crèche «mikado» à Berne en 2002.

Chiffres-clés

	2001	2000*	Variation
	Mio. CHF	Mio. CHF	%
Non-vie et vie			
Primes brutes échues	2 735	2 380	+ 14,9
Primes acquises pour compte propre	2 623	2 263	+ 15,9
Charge des sinistres et prestations d'assurance pour compte propre	2 040	1 778	+ 14,7
Provisions techniques pour compte propre	6 164	5 663	+ 8,8
Provisions techniques pour assurances vie liées à des participations	2 642	2 574	+ 2,6
Placements de capitaux	7 614	8 096	- 6,0
Placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie	2 642	2 575	+ 2,6
Bénéfice/perte extraordinaire	37	- 4	- 1 025,0
Impôts	42	- 32	- 231,3
Parts de la perte/du bénéfice annuel-le allouées/imputées aux actionnaires minoritaires	- 9	0	
Perte/bénéfice/annuel-le après déduction des parts allouées/imputées aux actionnaires minoritaires	- 174	160	- 208,8
Capital propre	1 548	1 902	- 18,6
Nombre de collaborateurs/trices (postes à plein temps, sans les apprentis)			
	3 693	3 456	
Apprentis	332	325	
Non-vie			
Primes brutes échues	1 710	1 650	+ 3,6
Primes acquises pour compte propre	1 598	1 546	+ 3,4
Charge des sinistres pour compte propre	1 107	1 082	+ 2,3
Provisions techniques pour compte propre	3 417	3 320	+ 2,9
Résultat financier	- 17	275	- 106,2
Résultat annuel ordinaire après impôts/avant participations minoritaires	16	154	- 89,6
Ratio sinistres à primes pour compte propre	69,3%	70,0%	
Taux de frais brut	29,6%	30,1%	
Ratio combiné pour compte propre	102,8%	105,8%	
Vie			
Primes brutes échues	1 025	730	+ 40,4
Primes acquises pour compte propre	1 025	717	+ 43,0
Prestations d'assurance pour compte propre	933	696	+ 34,1
Provisions techniques pour compte propre	2 747	2 343	+ 17,2
Provisions techniques pour assurances vie liées à des participations	2 642	2 574	+ 2,6
Résultat financier (sans le résultat financier pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie)	- 91	109	- 183,5
Résultat financier pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie (perte/bénéfice)	- 52	22	- 336,4
Résultat annuel ordinaire après impôts/avant participations minoritaires	- 199	7	- 2 942,9
Taux de frais brut	13,0%	12,6%	

* Chiffres de l'année précédente ajustés

Résultat annuel consolidé
après déduction des parts minoritaires



Les comptes consolidés de l'exercice 2001 ont été établis au niveau de la Mobilière Suisse Holding SA, comme l'année précédente. Celle-ci est une participation à 100% de la Mobilière Suisse Société Coopérative.

Résultat global

L'exercice est caractérisé essentiellement par une croissance réjouissante des primes, une amélioration partielle du compte technique et l'évolution négative des marchés financiers. Le groupe a pu accroître ses primes de 14,9 % au total sur l'ensemble de l'exercice; cette progression est remarquable vu la dureté de la concurrence actuelle.

Alors que la charge des sinistres, les prestations d'assurance versées et les provisions techniques suivent l'évolution générale des affaires, le résultat financier est négatif. L'évolution défavorable des marchés financiers a entraîné une baisse du produit des placements de 25% ou 144 millions de francs par rapport à l'année précédente, et notamment une forte diminution des plus-values réalisées sur les ventes.

Par comparaison, la charge des placements a augmenté à 534 millions de francs. Cette évolution est liée en particulier à la chute des cours boursiers. Notre portefeuille d'actions est bien structuré, mais il n'offre pas une réserve suffisante pour amortir les effets d'une telle chute. Les amortissements effectués ont été saisis dans le compte de résultats. En prenant en compte les opérations de couverture, les actions représentent un cinquième de nos placements et de nos disponibilités.

Un produit d'impôts de 42 millions de francs (charge de 32 millions de francs l'année précédente) a résulté des corrections de valeur nécessitées par l'évolution boursière, lesquelles ont entraîné une baisse des impôts différés.

Le Groupe Mobilière enregistre une perte de 174 millions de francs. Par comparaison, il avait dégagé un bénéfice de 160 millions de francs en 2000. L'année 2001 a montré clairement que le résultat financier est devenu essentiel et qu'il est important aussi de pouvoir équilibrer les comptes de chacune des branches d'assurance exploitées. Malgré l'évolution en partie non satisfaisante des affaires d'assurances, nous avons pu réaliser un résultat globalement positif les années précédentes grâce aux produits financiers.

Bilan

Le total du bilan consolidé s'établit à 11,335 milliards de francs (11,225 milliards de francs l'année précédente), ce qui correspond à un accroissement de 110 millions de francs.

Les immobilisations, poste le plus important dans les actifs, se sont réduites à 10,299 milliards de francs (10,723 milliards de francs l'année précédente). Pour la première fois, les titres à revenu fixe et les actions ont été portés au bilan aux valeurs du marché, et les placements immobiliers aux valeurs vénales. Les valeurs de l'année précédente ont été ajustées.

Les provisions techniques pour compte propre ont été renforcées dans une mesure appropriée afin de tenir comp-

te des évolutions actuelles dans le secteur vie, telles que volatilité plus grande des marchés et augmentation de l'espérance de vie. Elles s'élèvent à 8,806 milliards de francs au total (8,237 milliards de francs l'année précédente).

Du fait de ces évolutions, le capital propre consolidé s'est réduit de 1,902 milliards de francs à 1,548 milliards de francs. Dans ce contexte difficile, la dotation traditionnellement élevée en capital propre a rempli sa fonction. Malgré cette réduction, le capital propre représente toujours un multiple de l'état de solvabilité prescrit par la loi; la solidité économique du groupe est ainsi durablement assurée.

Non-vie

Affaires techniques

Dans le secteur non-vie, les primes brutes échues ont évolué globalement de manière réjouissante. Le volume des primes a fléchi légèrement dans les assurances choses et techniques, alors qu'il a fortement augmenté dans les assurances véhicules à moteur, en partie à la suite d'ajustements tarifaires. Globalement, nous avons pu accroître les primes brutes échues de 3,6% (1,9% l'année précédente) à 1,710 milliards de francs (1,650 milliards de francs l'année précédente). Les primes acquises pour compte propre s'élèvent à 1,598 milliards de francs (1,546 milliards de francs l'année précédente).

La charge des sinistres pour compte propre est légèrement plus élevée que

l'année précédente. Elle a continué de progresser en particulier dans les assurances véhicules à moteur et les assurances de personnes. Vu la croissance des primes, la charge des sinistres pour compte propre est restée, avec 69,3%, inférieure au niveau de l'année précédente (70,0%).

Les frais techniques ont atteint 506 millions de francs contre 496 millions de francs l'année précédente. Cette progression est due essentiellement à la hausse des frais d'agence et de distribution. Le taux de frais brut s'établit à 29,6% pour l'exercice sous revue (30,1% l'année précédente).

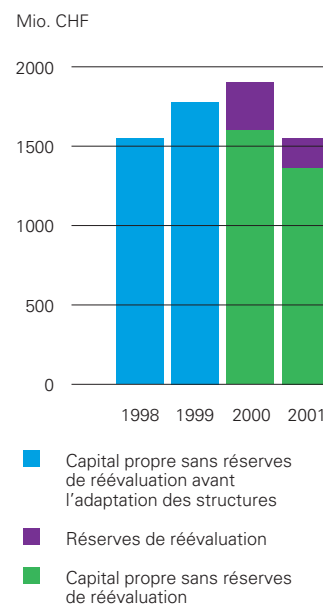
Le ratio combiné pour compte propre s'est réduit à 102,8% (105,8% l'année précédente).

Opérations financières

L'évolution négative des marchés financiers a eu un fort impact sur les comptes de l'exercice. Le groupe enregistre ainsi une perte financière de 17 millions de francs alors qu'il avait pu dégager un bénéfice de 275 millions de francs l'année précédente.

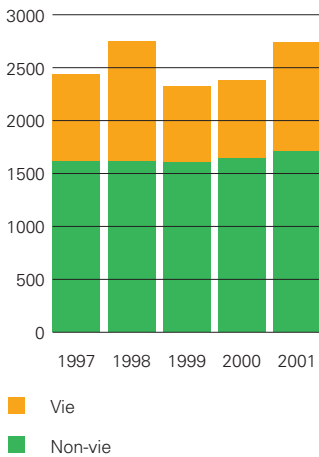
Le produit des placements a atteint 307 millions de francs, soit 100 millions de francs de moins que l'année précédente. Cette forte régression est due principalement à la baisse des plus-values réalisées sur les ventes et à la diminution des produits de revalorisation. Le produit des titres, le produit des terrains et des constructions et celui des autres placements se situent au niveau de l'année précédente.

Capital propre consolidé



Primes brutes échues

Mio. CHF



La charge des placements a augmenté à 320 millions de francs (147 millions de francs l'année précédente). Cette hausse est imputable aux amortissements et pertes réalisés sur les portefeuilles d'actions, ce qui reflète l'évolution générale du marché par branche et par région.

Les autres produits financiers (119 millions de francs) et les autres charges financières (122 millions de francs) ont peu évolué par rapport aux chiffres de l'année précédente. Ils résultent en premier lieu des mouvements sur les cours des titres en monnaies étrangères et des transactions effectuées pour en résorber les effets.

Vie

Affaires techniques

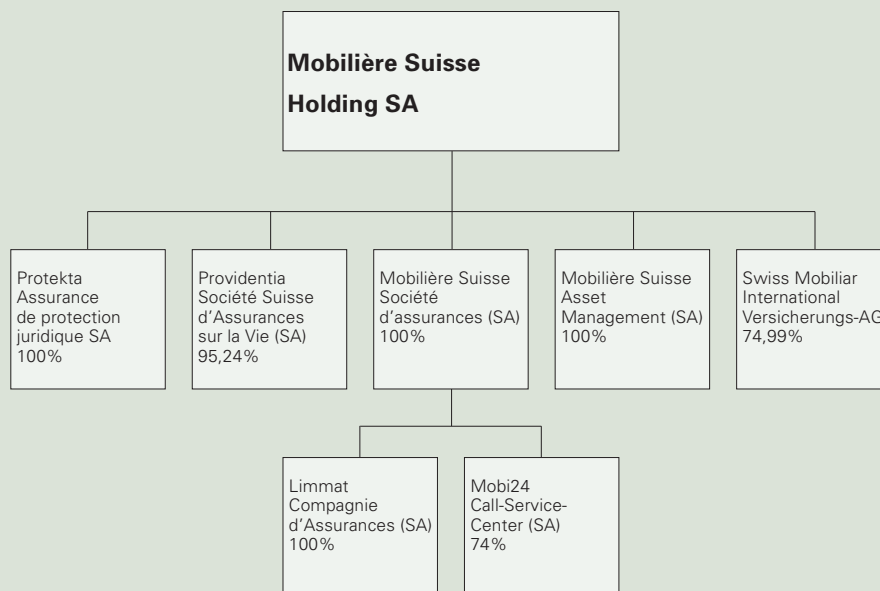
Dans le secteur vie, les primes brutes échues se sont accrues globalement de 40,4%. Cette forte croissance est due principalement à l'augmentation des entrées de primes uniques (+74,3%); une part essentielle de cette augmentation concerne les affaires traitées par nos partenaires bancaires.

Les prestations d'assurance versées pour compte propre ont augmenté de 237 millions de francs, ce qui représente un bon tiers de plus que l'année précédente. Deux facteurs sont à l'origine de cet accroissement élevé: l'adaptation de la réserve mathématique et des provisions pour sinistres à l'évolution actuelle du marché d'une part et, d'autre part, la forte augmentation des primes uniques.

Les frais techniques ont augmenté de 41 millions de francs à 133 millions de francs. La production élevée et l'introduction de nouveaux produits ont provoqué des frais de souscription et d'administration nettement plus importants. En outre, les engagements de prévoyance ont été calculés pour la première fois selon la Swiss GAAP RPC 16, ce qui a entraîné une charge supplémentaire. Malgré le fort accroissement des primes, le taux de frais brut a augmenté de 12,6% à 13,0%.

Opérations financières

Le secteur vie a enregistré une perte financière de 91 millions de francs (bénéfice de 109 millions de francs l'année précédente) en raison de l'évolution négative des marchés financiers. Le produit des placements a atteint 134 millions de francs (177 millions de francs l'année précédente), la charge des placements s'établissant à 214 millions de francs (60 millions de francs l'année précédente) en raison des amortissements importants qui ont dû être effectués et des pertes réalisées sur les portefeuilles d'actions. Les autres produits financiers/charges financières sont restés au niveau de l'année précédente. Le résultat des placements pour le compte et au risque des souscripteurs de police d'assurances vie a aussi été influencé négativement par les facteurs mentionnés. Ce poste clôture avec une perte de 52 millions de francs (22 millions de francs de bénéfice l'année précédente). Il n'a toutefois pas d'influence sur le résultat comptable du groupe.



Participations consolidées

		Quote-part en %		Capital-actions Milliers CHF		Primes brutes échues* Milliers CHF	
		2001	2000	2001	2000	2001	2000
Suisse							
Mobilière Suisse Holding SA, Berne	H	100,00	100,00	200 000	200 000	–	–
Mobilière Suisse Société d'assurances, Berne	N	100,00	100,00	148 000	148 000	1 689 242	1 630 242
Mobi24 Call-Service-Center, Berne	N	74,00	74,00	200	200	–	–
Limmat Compagnie d'Assurances Zurich	N	100,00	100,00	10 000	10 000	289	1 941
Providentia, Société Suisse d'Assurances sur la Vie, Nyon	V	95,24	95,24	25 000	25 000	1 025 480	729 799
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	N	100,00	100,00	1 500	1 500	19 305	17 340
Mobilière Suisse Asset Management, Berne	A	100,00	100,00	500	500	–	–
		en %		Milliers EUR	DEM	Milliers EUR	DEM
Allemagne							
Swiss Mobiliar International Versicherungsaktiengesellschaft, Cologne	N	74,99	74,99	5 113	10 000	480	772

A Asset Management
H Holding
V Vie
N Non-vie

* après élimination des transactions internes du groupe

Le commentaire de l'exercice de la *Mobilière Suisse Société d'assurances* et de *Protekta Assurance de protection juridique SA* à Berne figure aux pages 64 ss du présent rapport. L'exercice de *Providentia, Société Suisse d'Assurances sur la Vie*, à Nyon, est commenté à partir de la page 74.

Depuis le 1^{er} janvier 2000, la *Mobilière Suisse Holding SA* est le centre de direction stratégique du Groupe Mobilière. Elle détient des participations dans les principales sociétés d'assurances du groupe ainsi que dans d'autres sociétés.

La *Swiss Mobiliar International Versicherungsaktiengesellschaft* à Cologne est chargée d'assurer nos clients suisses à l'étranger. Elle ne souscrit pas d'autres assurances sur le marché local.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation n'a pas changé par rapport à l'année précédente.

Non-vie	Annexe	2001		2000	
		Milliers CHF	Milliers CHF	Milliers CHF	Milliers CHF
Primes brutes échues	1	1 709 545		1 650 125	
Parts des réassureurs		<u>- 105 339</u>		<u>- 104 142</u>	
Primes pour compte propre		1 604 206		1 545 983	
Variation du report de primes pour compte propre	2	<u>- 6 281</u>		<u>- 299</u>	
Primes acquises pour compte propre		1 597 925	1 597 925	1 545 684	1 545 684
Autres produits techniques	4		14 265		698
Sinistres payés brut		1 102 808		1 152 130	
Parts des réassureurs		<u>- 98 581</u>		<u>- 101 956</u>	
Sinistres payés pour compte propre		1 004 227		1 050 174	
Variation de la provision pour sinistres à régler pour compte propre	2	<u>102 948</u>		<u>31 316</u>	
Charge des sinistres pour compte propre		1 107 175	- 1 107 175	1 081 490	- 1 081 490
Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance			- 15 691		- 16 430
Frais techniques	3	506 033		496 125	
Parts des réassureurs		<u>- 19 799</u>		<u>- 25 094</u>	
Frais techniques pour compte propre		486 234	- 486 234	471 031	- 471 031
Autres charges techniques d'assurance	4		<u>- 47 454</u>		<u>- 66 838</u>
Résultat technique non-vie			- 44 364		- 89 407
Produits des placements	5		306 778		407 381
Charges des placements	6		<u>- 320 367</u>		<u>- 146 593</u>
Autres produits financiers	7		118 760		124 242
Autres charges financières	8		<u>- 121 891</u>		<u>- 109 848</u>
Résultat ordinaire non-vie avant impôts			- 61 084		185 775
Résultat extraordinaire	10		37 746		- 1 500
Impôts			<u>39 337</u>		<u>- 30 339</u>
Résultat non-vie après impôts			15 999		153 936

Compte de profits et pertes consolidé

Vie	Annexe	2001		2000*	
		Milliers CHF	Milliers CHF	Milliers CHF	Milliers CHF
Primes brutes échues	1	1 025 480		729 798	
Parts des réassureurs		<u>- 12 154</u>		<u>- 9 163</u>	
Primes pour compte propre		1 013 326		720 635	
Variation du report de primes pour compte propre	2	<u>11 351</u>		<u>- 4 028</u>	
Primes acquises pour compte propre		1 024 677	1 024 677	716 607	716 607
Prestations d'assurance payées		407 300		363 950	
Parts des réassureurs		<u>- 7 851</u>		<u>- 4 984</u>	
Prestations d'assurance payées pour compte propre		399 449		358 966	
Variation de la provision pour sinistres à régler pour compte propre	2	119 456		45 499	
Variation de la réserve mathématique	2	345 959		177 829	
Modification des provisions pour assurances vie liées à des participations	2	<u>68 322</u>		<u>113 847</u>	
Prestations d'assurance pour compte propre		933 186	- 933 186	696 141	- 696 141
Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance			- 64 806		- 56 520
Modifications des provisions pour partici- pations futures des assurés aux excédents			50 000		10 000
Frais techniques	3		- 132 946		- 91 799
Autres charges techniques d'assurance	4		- 1 873		- 1 539
Produits des placements	5		133 861		177 103
Charges des placements	6		- 213 526		- 59 980
Résultat des placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie	9		- 51 781		21 836
Autres produits financiers	7		17 237		22 969
Autres charges financières	8		<u>- 28 695</u>		<u>- 31 400</u>
Résultat ordinaire vie avant impôts			- 201 038		11 136
Résultat extraordinaire	10		- 557		- 2 428
Impôts			<u>2 234</u>		<u>- 2 134</u>
Résultat vie après impôts			- 199 361		6 574

* Chiffres de l'année précédente ajustés

	Annexe	2001 Milliers CHF	Milliers CHF	2000 Milliers CHF	Milliers CHF
Récapitulation					
Résultat non-vie après impôts			15 999		153 936
Résultat vie après impôts			- 199 361		6 574
Résultat sans les participations minoritaires			- 183 362		160 510
Participations minoritaires			9 484		- 339
Perte/bénéfice annuel-le consolidé-e			- 173 878		160 171

Bilan consolidé au 31 décembre

	Annexe	2001 Milliers CHF	2000* Milliers CHF
Actifs			
Placements	11	7 613 995	8 096 494
Placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie	12	2 642 277	2 575 374
Immobilisations corporelles		42 905	51 012
<i>Actifs immobilisés</i>		10 299 177	<i>10 722 880</i>
Disponibilités		648 091	155 127
Créances	13	137 620	91 841
Autres actifs		48 806	39 906
Comptes de régularisation		201 232	215 361
<i>Actifs circulants</i>		1 035 749	<i>502 235</i>
Total		11 334 926	11 225 115
Passifs			
Provisions techniques non-vie		3 416 508	3 320 563
Provisions techniques vie		2 746 966	2 342 902
Provisions techniques pour assurances vie liées à des participations		2 642 277	2 573 955
<i>Provisions techniques pour compte propre</i>	14	8 805 751	<i>8 237 420</i>
Dépôts pour réassurances cédées		2 544	2 947
Provisions non techniques (financières)	15	378 570	557 714
Prêts à long terme de parties liées		150 000	150 000
<i>Engagements à long terme</i>		531 114	<i>710 661</i>
Dettes	16	333 926	276 557
Autres passifs		88 077	46 223
Comptes de régularisation		31 403	45 821
<i>Engagements à court terme</i>		453 406	<i>368 601</i>
<i>Capitaux étrangers</i>		9 790 271	<i>9 316 682</i>
<i>Parts minoritaires</i>		- 3 683	<i>5 984</i>
Capital-actions		200 000	200 000
Réserves de capital		575 000	575 000
Réserves de bénéfices		762 075	668 903
Réserves de réévaluation		185 379	298 501
Différences de conversion monétaire		- 238	- 126
Perte/bénéfice annuel-le consolidé-e		- 173 878	160 171
<i>Capital propre consolidé</i>	17	1 548 338	<i>1 902 449</i>
Total		11 334 926	11 225 115

* Chiffres de l'année précédente ajustés

	2001 Milliers CHF	2000 Milliers CHF
Perte/bénéfice annuel-le consolidé-e après déduction des parts allouées/imputées aux actionnaires minoritaires	- 173 878	160 171
Parts de la perte/du bénéfice annuel-le allouées/imputées aux actionnaires minoritaires	- 9 484	339
Augmentations (-)/Amortissements (+) sur Placements	484 037	203 138
Immobilisations corporelles	24 540	30 494
Immobilisations incorporelles	6 563	22 150
Participations non consolidées	14 284	1 236
Terrains et constructions	16 984	5 444
Augmentation/Diminution sur Provisions techniques	568 334	381 613
Créances	- 45 780	- 32 536
Autres actifs	- 8 901	- 3 946
Comptes de régularisation actifs	14 125	- 72 549
Dettes	56 968	70 151
Provisions non techniques (financières)	- 135 150	- 77 191
Autres passifs	41 859	- 3 009
Comptes de régularisation passifs	- 14 417	- 5 627
Flux de fonds relatifs à l'exploitation	840 084	679 878
Achat (-)/Vente (+) de Placements	- 128 188	- 911 438
Immobilisations incorporelles	- 6 563	- 13 231
Immobilisations corporelles	- 16 433	- 49 093
Participations	- 100 969	- 291 443
Terrains et constructions	- 27 811	- 19 181
Flux de fonds relatifs aux activités d'investissement	- 279 964	- 1 284 386
Augmentation du capital-actions	0	150 000
Constitution de réserves de capital	0	575 000
Compensation avec des réserves de bénéfice	0	- 13 126
Versements à des institutions de prévoyance en faveur du personnel/à la Fondation du Jubilé*	0	- 2 900
Versements au fonds d'excédents des assurés	- 55 000	- 150 000
Paiement de dividendes	- 12 146	- 668
Flux de fonds relatifs aux activités de financement	- 67 146	558 306
Variation des disponibilités	492 974	- 46 202
Total des disponibilités exercice précédent	155 127	201 400
Total des disponibilités exercice sous revue	648 091	155 127
Différences de conversion monétaire	10	71
Variation des disponibilités	492 974	- 46 202

* Pas de flux de fonds en 2001, étant donné que les transactions sont nouvellement effectuées au niveau de la coopérative (société non consolidée)

Présentation des comptes

Les comptes du groupe ont été établis en conformité avec les Swiss GAAP RPC et répondent aux exigences de la loi suisse. La Swiss GAAP RPC 16 a été appliquée pour la première fois. Les incidences économiques des engagements de prévoyance sur les comptes annuels sont donc exposées pour la première fois aussi.

Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

La consolidation englobe les comptes annuels des sociétés dont la Mobilière Suisse Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50% du capital ou des droits de vote. La coopérative, société faitière, n'est pas consolidée.

Les sociétés qui n'exercent pas d'activités d'assurance ainsi que les participations majoritaires détenues dans des sociétés immobilières et de services de peu d'envergure ne sont pas consolidées. La non-intégration des comptes de ces sociétés n'a toutefois qu'une influence mineure sur la présentation du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les participations majoritaires non consolidées sont prises en considération dans les placements, à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires; la société immobilière non consolidée figure sous terrains et constructions.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Mobilière détient une participation de 20 à 50% sont inscrites au bilan par mise en équivalence, à raison du taux de participation à leurs fonds propres. Les sociétés auxquelles le Groupe Mobilière est lié par une participation de moins de 20% figurent dans les placements, à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

La liste des sociétés du groupe et celle des participations non consolidées se trouvent respectivement aux pages 36 et 53 du présent rapport.

Méthode de consolidation

Les actifs et les passifs ainsi que les produits et les charges des sociétés du groupe sont pris en compte selon la méthode de la consolidation intégrale, sans égard à leurs rapports internes. Les parts allouées aux actionnaires minoritaires sur le résultat et leurs parts de fonds propres sont indiquées séparément dans les comptes annuels consolidés.

Date du bilan

Le compte de groupe est établi au 31 décembre sur la base des comptes de l'exercice des sociétés du groupe, clôturés à la même date et vérifiés.

Consolidation du capital

La consolidation du capital a lieu selon la méthode anglo-saxonne dite «Purchase-Method». Le capital propre des sociétés du groupe, évalué selon des

règles uniformes, est compensé avec la valeur comptable des participations lors de la première consolidation effectuée au 1^{er} janvier 1998 ou au moment de l'acquisition. Les écarts de première consolidation sont compensés avec les réserves de bénéfices.

Conversion des monnaies étrangères

Les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et compte de flux de fonds) de la participation étrangère (Allemagne), libellés en monnaies étrangères, sont convertis aux cours de clôture. Les éventuelles différences de conversion sont affectées au capital propre. Elles n'ont ainsi pas d'incidence sur le résultat.

Les principaux cours de conversion utilisés pour la consolidation (pour l'évaluation des titres également) sont:

			2001	2000
			CHF	CHF
Allemagne	DEM	100	75,63	77,93
Zone EURO	EUR	1	1,48	1,52
France	FRF	100	22,55	23,24
Grande-Bretagne	GBP	1	2,42	2,44
Italie	ITL	100	0,08	0,08
Pays-Bas	NLG	100	67,12	69,17
Autriche	ATS	100	10,76	11,08
Etats-Unis	USD	1	1,67	1,61

Profits intermédiaires

Les profits intermédiaires résultant de transactions internes du groupe sont éliminés.

Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Chaque poste est évalué individuellement. Les titres à revenu fixe, les actions et les placements immobiliers sont portés au bilan pour la première fois aux valeurs du marché ou aux valeurs vénales. Les chiffres correspondants de l'année précédente ont été ajustés.

Titres à revenu fixe: Les titres à revenu fixe sont portés au bilan aux valeurs du marché. La différence entre la valeur du marché et la valeur déterminée selon la méthode d'amortissement des coûts est inscrite aux réserves de ré-

évaluation, après déduction des impôts différés. La modification périodique de la valeur d'amortissement est inscrite au compte de résultat.

Actions: Les actions sont portées au bilan aux valeurs du marché. La différence positive entre la valeur du marché et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, après déduction des impôts différés. Si la valeur du marché est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite comme charge au compte de résultat. Les augmentations de valeur ultérieures sont aussi enregistrées au compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition. La valeur des options non-souscrites est déduite du montant des transactions de base correspondantes.

Immeubles

Placements immobiliers: Les placements immobiliers figurent au bilan à la valeur vénale; celle-ci est calculée sur la base d'une estimation d'expert. La différence positive entre la valeur vénale et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, après déduction des impôts différés. Si la valeur vénale est inférieure à la valeur d'acquisition, la moins-value correspondante est inscrite comme charge dans le compte de résultat.

Immeubles commerciaux (bâtiments administratifs): Il s'agit exclusivement en l'occurrence des sièges administratifs de la Mobilière Suisse Société d'assurances, de Providentia, Société Suisse d'Assurances sur la Vie et de Protekta Assurance de protection juridique SA. Ces immeubles sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition après déduction des amortissements nécessaires ou à la valeur vénale si celle-ci est plus basse, et amortis systématiquement sur la durée d'usage résiduelle.

Prêts/Hypothèques: Sont inscrites au bilan les valeurs nominales moins les amortissements nécessaires.

Placements de capitaux pour le compte et au risque de souscripteurs de polices d'assurance vie: ces place-

ments sont portés au bilan à la valeur de marché.

Instruments financiers dérivés: Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et à options ainsi que des certificats sur indice d'actions. Les contrats à terme sur devises sont traités individuellement, hors-bourse, ils sont utilisés dans un but de couverture contre les risques de change. Les contrats standards à options, les certificats sur indice d'actions et futures sont traités à la bourse et utilisés à des fins de placement. En ce qui concerne le total des valeurs contractuelles et des valeurs de remplacement, nous renvoyons aux explications concernant le bilan. L'évaluation est effectuée de manière analogue à celle des valeurs de base.

Immobilisations incorporelles: Seules les immobilisations incorporelles remplissant toutes les conditions fixées dans les Swiss GAAP RPC sont portées au bilan.

Les *frais d'acquisition* des polices d'assurance ne sont pas portés à l'actif.

Immobilisations corporelles: Celles-ci sont amorties sur la base du coût d'acquisition; l'amortissement est effectué linéairement sur la durée d'usage moyenne. Celle-ci a été déterminée comme suit:

Mobilier/machines/véhicules	5 ans
Matériel informatique	4 ans

Disponibilités: Celles-ci comprennent les avoirs en caisse, chèques postaux et banque, ainsi que les dépôts et dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus. Ces postes sont comptabilisés à la valeur nominale.

Créances et autres actifs/Dettes et autres passifs: Ces postes sont évalués aux valeurs nominales. Le risque d'insolvabilité est pris en compte de manière appropriée pour les créances. Les corrections de valeurs nécessaires sont effectuées individuellement pour les débiteurs douteux et globalement sur les autres créances.

Provisions techniques: Les provisions techniques sont calculées de manière prudente, par contrat d'assurance ou par sinistre, en tenant compte des obligations présumées vis-à-vis des assurés et des lésés et/ou selon des méthodes de calcul mathématiques/statistiques approuvées par les autorités de surveillance des pays concernés.

Impôts: Sont pris en compte dans le résultat les impôts payés, dus et différés. Des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires résultant de l'évaluation uniforme entre les valeurs utilisées pour les comptes consolidés et celles fiscalement déterminantes. Le taux de 28% correspond au taux d'imposition effectif présumé.

Engagements de prévoyance: les sociétés du groupe disposent d'institutions de prévoyance indépendantes selon le droit suisse. Elles sont financées par les cotisations des employés et des employeurs. Les collaborateurs actifs et retraités ou leurs survivants reçoivent les prestations réglementaires en cas de retraite, d'invalidité et de décès. Pour les comptes du groupe, les engagements futurs sont calculés selon la Swiss GAAP RPC 16: la valeur escomptée des prestations à fournir (definet benefit obligations) est calculée en tenant compte des années de service effectuées et de celles encore à accomplir, de l'évolution probable des salaires et des rentes, selon la méthode Projected Unit Credit. Les coûts de la prévoyance calculés annuellement (net periodic pension costs) sont exposés dans l'annexe. Les montants actifs résultant de la différence entre la valeur des actifs moins les autres passifs et les engagements de prévoyance figurent uniquement dans l'annexe. Les montants passifs résultant de la différence entre ces deux éléments ne sont pas compensés avec les montants actifs et saisis comme charge au compte de résultat.

Annexe

Explications concernant le compte de profits et pertes

1 Primes par branches d'assurance, ensemble des affaires

	2001	2000
	Milliers CHF	Milliers CHF
Primes brutes échues non-vie	1 709 545	1 650 125
<i>Affaires directes</i>	1 657 987	1 589 827
Assurance incendie et autres dommages aux biens	720 074	725 751
Assurance responsabilité civile	144 586	135 766
Assurance véhicules automobiles	475 447	431 514
Assurance marine, aviation et transport	6 077	6 435
Assurance crédit et caution	1 666	1 431
Assurance accidents et maladie	283 571	265 017
Autres assurances	26 566	23 913
<i>Affaires indirectes (réassurance acceptée)</i>	51 558	60 298
Primes brutes échues vie	1 025 480	729 798
<i>Affaires directes</i>	1 025 480	729 798
Assurance vie	741 997	535 523
Assurances vie pour lesquelles le risque de placement est supporté par les souscripteurs	283 483	194 275
<i>Affaires indirectes (réassurance acceptée)</i>	0	0
Primes brutes échues	2 735 025	2 379 923
<i>Affaires directes</i>	2 683 467	2 319 625
Non-vie	1 657 987	1 589 827
Vie	1 025 480	729 798
<i>Affaires indirectes (réassurance acceptée)</i>	51 558	60 298
Non-vie	51 558	60 298
Vie	0	0
Primes brutes échues affaires directes, répartition géographique	2 683 467	2 319 625
Suisse/Principauté du Liechtenstein	2 682 758	2 317 462
Allemagne	222	235
Reste de l'Europe	487	1 928

2 Provisions techniques

	2001 Milliers CHF	2000 Milliers CHF
<i>Variation du report de primes non-vie</i>		
Brut	7 347	- 2 040
Part des réassureurs	- 1 066	2 339
Pour compte propre	6 281	299
<i>Variation des provisions pour sinistres non-vie</i>		
Brut	41 410	14 555
Part des réassureurs	61 538	16 761
Pour compte propre	102 948	31 316
<i>Variation du report de primes vie</i>		
Brut	- 11 351	4 028
Part des réassureurs	0	0
Pour compte propre	- 11 351	4 028
<i>Variation des provisions pour sinistres vie</i>		
Brut	119 456	30 130
Part des réassureurs	0	15 369
Pour compte propre	119 456	45 499
<i>Variation de la réserve mathématique vie</i>		
Brut	345 959	177 829
Part des réassureurs	0	0
Pour compte propre	345 959	177 829
<i>Variation des provisions pour assurances vie liées à des participations</i>		
Brut	68 322	113 847
Part des réassureurs	0	0
Pour compte propre	68 322	113 847

3 Frais techniques

	2001 Milliers CHF	2000 Milliers CHF
Frais techniques	638 979	587 924
<i>Non-vie</i>	506 033	496 125
<i>Vie</i>	132 946	91 799
<i>Frais techniques non-vie</i>		
Frais d'agences et autres frais de distribution	312 223	300 758
Commissions affaires indirectes	15 291	18 933
Frais d'administration	171 765	168 834
Prévoyance en faveur du personnel	6 754	7 600
<i>Frais techniques vie</i>		
Frais d'agences et autres frais de distribution	57 895	37 700
Frais d'administration	60 011	49 668
Prévoyance en faveur du personnel	15 040	4 431

Dans les frais techniques sont compris 192,1 millions de francs (184,3 millions de francs l'année précédente) de frais de personnel. Les frais de personnel des agences générales de la Mobilière Suisse Société d'assurances, qui sont juridiquement indépendantes, ne sont pas compris dans ce montant.

4 Autres produits/charges techniques

	2001	2000
	Milliers CHF	Milliers CHF
Autres produits techniques	14 265	698
<i>Non-vie</i>	14 265	698
<i>Vie</i>	0	0
<i>Autres produits techniques non-vie</i>	14 265	698
Variation des autres provisions techniques	13 056	0
Autres produits techniques	1 209	698
Autres charges techniques	49 327	68 377
<i>Non-vie</i>	47 454	66 838
<i>Vie</i>	1 873	1 539
<i>Autres charges techniques d'assurance non-vie</i>	47 454	66 838
Contributions pour le service du feu et la prévention des sinistres	15 077	15 542
Variation des autres provisions techniques	0	6 368
Amortissements sur immobilisations incorporelles	6 563	13 231
Amortissements sur immobilisations corporelles	22 667	28 955
Autres charges techniques d'assurance	3 147	2 742
<i>Autres charges techniques d'assurance vie</i>	1 873	1 539
Amortissements sur immobilisations corporelles	1 873	1 539

5 Produits des placements

	2001 Milliers CHF	2000 Milliers CHF
Produits des placements	440 639	584 484
Non-vie	306 778	407 381
Vie	133 861	177 103*
<i>Produits des titres</i>	248 118	250 221
Non-vie	175 399	173 075
Vie	72 719	77 146
<i>Produits provenant des terrains et constructions</i>	60 333	59 869
Non-vie	43 051	42 314
Vie	17 282	17 555
<i>Produit des participations non consolidées</i>	2 481	411
Non-vie	2 346	261
Vie	135	150
<i>Intérêts sur dépôts</i>	924	1 070
Non-vie	924	1 070
Vie (intérêts sur dépôts bancassurance)	0	0
<i>Revalorisations sur placements</i>	6 751	20 881
Non-vie	5 382	19 273
Vie	1 369	1 608
<i>Profits provenant de la réalisation de placements</i>	81 058	217 098
Non-vie	48 493	144 040
Vie	32 565	73 058
<i>Produits d'autres placements</i>	40 974	34 934
Non-vie	31 183	27 348
Vie	9 791	7 586
<i>Des reclassifications ont été opérées en 2001; les chiffres de l'année 2000 ont été ajustés.</i>		
<i>Vie (rapport de gestion 2000)</i>		221 686
<i>Reclassifications:</i>		
<i>- Résultat des placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie (reclassification du produit d'intérêts sur dépôts bancassurance)</i>		- 42 540
<i>- Autres produits financiers</i>		- 2 043
<i>Vie (rapport de gestion 2001)</i>		177 103*

6 Charges des placements

	2001 Milliers CHF	2000 Milliers CHF
Charges des placements	533 893	206 573
Non-vie	320 367	146 593
Vie	213 526	59 980*
<i>Charges des immeubles</i>	17 189	17 245
Non-vie	8 839	8 175
Vie	8 350	9 070
<i>Amortissements sur placements</i>	396 297	162 928
Non-vie	256 515	118 607
Vie	139 782	44 321
<i>Perte provenant de la réalisation de placements</i>	108 664	12 201
Non-vie	46 789	8 986
Vie	61 875	3 215
<i>Charges de gestion</i>	9 789	14 199
Non-vie	6 270	10 825
Vie	3 519	3 374
<i>Charges d'autres placements</i>	1 954	0
Non-vie	1 954	0
Vie	0	0
<i>Des reclassifications ont été opérées en 2001; les chiffres de l'année 2000 ont été ajustés.</i>		
<i>Vie (rapport de gestion 2000)</i>		85 169
<i>Reclassifications:</i>		
<i>- Autres charges financières</i>		- 24 759
<i>- Résultat des placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie (reclassification du produit d'intérêts sur dépôts bancassurance)</i>		- 430
<i>Vie (rapport de gestion 2001)</i>		59 980*

7 Autres produits financiers

Les autres produits financiers comprennent des gains de change réalisés/non réalisés sur des postes en monnaies étrangères ainsi que le produit des intérêts sur des avoirs en compte courant et sur des créances envers des participations non consolidées.

8 Autres charges financières

Les autres charges financières comprennent des pertes de change réalisées/non réalisées sur des postes en monnaies étrangères, ainsi que d'autres intérêts passifs.

9 Résultat des placements pour le compte et au risque de souscripteurs de polices d'assurance vie

	2001 Milliers CHF	2000 Milliers CHF
<i>Résultat des placements pour le compte et au risque de souscripteurs de polices d'assurance vie</i>	- 51 781	21 836*
Produits des avoirs en dépôts/fonds	74 649	67 646
Bénéfices réalisés sur fonds de placement	3 789	9 359
Bénéfices non réalisés sur fonds de placement	1 713	5 540
Pertes réalisées sur fonds de placement	- 941	- 240
Pertes non réalisées sur fonds de placement	- 130 991	- 60 469
<i>Des reclassifications ont été opérées en 2001; les chiffres de l'année 2000 ont été ajustés.</i>		
<i>Vie (rapport de gestion 2000)</i>		- 20 274
<i>Reclassifications:</i>		
- Produits des placements		42 540
- Charges des placements		- 430
<i>Vie (rapport de gestion 2001)</i>		21 836*

10 Résultat extraordinaire

	2001 Milliers CHF	2000 Milliers CHF
Résultat extraordinaire	37 189	- 3 928
<i>Non-vie</i>	37 746	- 1 500
<i>Vie</i>	- 557	- 2 428
<i>Résultat extraordinaire non-vie</i>	37 746	- 1 500
Produit extraordinaire	37 746	0
Charge extraordinaire	0	- 1 500
<i>Résultat extraordinaire vie</i>	- 557	- 2 428
Produit extraordinaire	82	277
Charge extraordinaire	- 639	- 2 705

Annexe

Explication du bilan

11 Placements de capitaux

	2001 Milliers CHF	2000 Milliers CHF
<i>Placements de capitaux</i>	7 613 995	8 096 494*
Titres à revenu fixe	3 729 566	4 350 803
Actions	2 036 253	1 977 207
Placements immobiliers	680 051	671 550
Immeubles en construction	10 700	6 078
Immeubles d'exploitation	206 859	220 206
Prêts hypothécaires	495 369	461 247
Autres prêts	240 587	277 924
Participations non consolidées	186 611	99 926
Dépôts auprès des entreprises d'assurance cédantes	27 999	31 253
Dépôts à terme et placements similaires	0	300
Sans liquidités	648 091	155 127
Valeurs historiques (valeurs d'acquisition)		
Titres à revenu fixe	3 784 916	4 393 707
Actions	2 351 786	1 855 242
Placements immobiliers	729 070	706 514
<i>Des reclassifications ont été opérées en 2001. Les chiffres de l'année précédente ont été ajustés en conséquence.</i>		
<i>Groupe (rapport de gestion 2000, les placements correspondants ont déjà été saisis toutefois aux valeurs du marché ou aux valeurs vénales)</i>		9 108 789
<i>Reclassifications:</i>		
<i>– Placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie (reclassification des produits de bancassurance)</i>		– 1 012 295
<i>Groupe (rapport de gestion 2001)</i>		8 096 494*

Instrument financiers dérivés

Milliers CHF	Valeurs contractuelles		Valeurs de remplacement positives		Valeurs de remplacement négatives	
	2001	2000	2001	2000	2001	2000
Devises						
– Opérations de couverture	783 812	414 275	0	19 225	9 068	0
Autres instruments financiers dérivés						
– Opérations de couverture	240 912	0	0	0	0	0
– Autres motifs (placements)	74 899	69 691	43 579	43 409	1 697	302
Total	1 099 623	483 966	43 579	62 634	10 765	302

Les instruments financiers dérivés se composent comme suit à la date du bilan:

Devises

– contrats à terme sur devises (à des fins de couverture)

Autres instruments financiers dérivés

– Futures sur indice d'actions (à des fins de couverture)

– Options call et options put sur des titres de participation et certificats sur indice d'actions (autres motifs)

Tableau des placements

Milliers CHF	Placements immobiliers	Immeubles en construction	Immeubles d'exploitation	Total terrains et constructions	Immobiliisations corporelles	Participations non consolidées
Valeur comptable nette au 31.12.1999	545 805	3 513	222 977	772 295	32 787	134 316
Valeurs d'acquisition ou valeurs vénales						
Etat 31.12.1999 (valeurs d'acquisition)	695 800	3 513	328 755	1 028 068	146 490	137 387
Entrées	17 579	5 737	245	23 561	49 292	0
Première saisie aux valeurs vénales	117 123	0	0	117 123	0	0
Sorties	- 2 788	- 1 687	0	- 4 475	- 275	- 23 890
Modification du périmètre de consolidation	- 5 321	0	0	- 5 321	- 373	- 10 500
Reclassifications	1 244	- 1 485	241	0	0	0
Etat 31.12.2000 (valeurs d'acquisition ou valeurs vénales)	823 637	6 078	329 241	1 158 956	195 134	102 997
Corrections de valeur cumulées						
Etat 31.12.1999	- 149 995	0	- 105 778	- 255 773	- 113 703	- 3 071
Amortissements ordinaires	- 2 844	0	- 3 257	- 6 101	- 30 505	0
Sortie	752	0	0	752	86	0
Modification du périmètre de consolidation	0	0	0	0	0	0
Reclassifications	0	0	0	0	0	0
Etat 31.12.2000	- 152 087	0	- 109 035	- 261 122	- 144 122	- 3 071
Valeur comptable nette au 31.12.2000	671 550	6 078	220 206	897 834	51 012	99 926
Valeurs d'acquisition ou valeurs vénales						
Etat 31.12.2000	823 637	6 078	329 241	1 158 956	195 134	102 997
Entrées	22 927	5 849	633	29 409	17 085	101 813
Modification des valeurs vénales	- 11 051	0	0	- 11 051	0	0
Sorties	- 371	- 1 227	0	- 1 598	- 652	- 844
Modification du périmètre de consolidation	0	0	0	0	0	0
Reclassifications	0	0	0	0	0	0
Etat 31.12.2001 (valeurs d'acquisition ou valeurs vénales)	835 142	10 700	329 874	1 175 716	211 567	203 966
Corrections de valeur cumulées						
Etat 31.12.2001	- 152 087	0	- 109 035	- 261 122	- 144 122	- 3 071
Amortissements ordinaires	- 3 094	0	- 13 980	- 17 074	- 24 540	- 15 128
Sorties	90	0	0	90	0	844
Modification du périmètre de consolidation	0	0	0	0	0	0
Reclassifications	0	0	0	0	0	0
Etat 31.12.2001	- 155 091	0	- 123 015	- 278 106	- 168 662	- 17 355
Valeur comptable nette au 31.12.2001	680 051	10 700	206 859	897 610	42 905	186 611

Les immobilisations incorporelles n'ont pas de valeur comptable nette à la fin de l'année, les sorties sont amorties directement en totalité. Pour cette raison, nous renonçons à une représentation dans le tableau des placements.

Valeurs d'assurances incendie

	2001 Milliers CHF	2000 Milliers CHF
Immeubles/Immobilisations corporelles	1 193 440	1 139 071

Participations non consolidées

	Quote-part en %		Capital-actions Milliers de la monnaie du pays 2001	Capital-actions Milliers de la monnaie du pays 2000
	2001	2000		
Participations de la Mobilière Suisse Holding SA (société-mère)				
Protekta Compagnie d'Assurances générales, Berne	100,00	100,00	CHF 100	CHF 100
Protekta Compagnie d'Assurances sur la Vie, Berne	100,00	100,00	CHF 100	CHF 100
Gothaer Rückversicherung AG, Cologne	3,00	3,00	EUR 25 565	DEM 50 000
Eureko Alliance Partners Company B.V. (EurAPCo), Amsterdam	11,43	11,43	EUR 199	EUR 199
Eureko B.V., Amsterdam	1,15	1,33	EUR 241 253	EUR 208 461
– dont actions avec droit de vote	1,25	1,47	EUR 220 805	EUR 188 955
Friends Provident Plc, Dorking	1,04	0	GBP 171 041	Coopérative
			Milliers CHF	Milliers CHF
Participations des filiales				
Protekta Conseils-Risques SA, Berne	100,00	100,00	100	100
Proviservice SA, Nyon	100,00	100,00	100	100
Union Treuhand SA, Zurich	100,00	100,00	200	200
Parkhaus Kesselturm SA, Lucerne (comprise au bilan 2000 dans le poste «actions»)	23,00	23,00	2 825	2 825
Plenaxx.com SA, Berne	0	24,75	5 000	5 000
Trees SA, Berne	0	100,00	80	80
La société immobilière suivante est prise en compte sous terrains et constructions				
Immo-Verwaltungs-SA, Vaduz	100,00	100,00	250	250

12 Placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie

	2001 Milliers CHF	2000 Milliers CHF
Valeurs du marché	2 642 277	2 575 374*
Valeurs historiques	2 578 648	2 398 880*
<i>Des reclassifications ont été opérées en 2001; les chiffres de l'année 2000 ont été ajustés.</i>		
<i>Vie (rapport de gestion 2000)</i>		
Valeurs du marché		1 548 186
Reclassifications:		
– Placements		1 012 295
– Autres actifs		14 893
Vie (rapport de gestion 2001)		2 575 374*
<i>Vie (rapport de gestion 2000)</i>		
Valeurs historiques		1 371 692
Reclassifications:		
– Placements		1 012 295
– Autres actifs		14 893
Vie (rapport de gestion 2001)		2 398 880*

13 Créances

	2001 Milliers CHF	2000 Milliers CHF
Créances	137 620	91 841
Créances sur des preneurs d'assurance	38 615	46 162
Créances sur des compagnies d'assurances	58 472	23 353
Créances sur des réassureurs	33 190	15 748
Créances sur des agents et des intermédiaires d'assurance	5 098	3 865
Créances sur des participations non consolidées	2 245	2 713

14 Provisions techniques

	2001 Milliers CHF	2000 Milliers CHF
Brut	9 004 040	8 496 013
Parts des réassureurs	– 198 289	– 258 593
Pour compte propre	8 805 751	8 237 420
Provisions techniques pour compte propre	8 805 751	8 237 420
<i>Provisions techniques non-vie pour compte propre</i>	3 416 508	3 320 563
Reports de primes	665 253	658 974
Provisions pour sinistres	2 376 923	2 274 758
Parts d'excédents créditées aux assurés	37 928	35 453
Provision pour catastrophes	170 000	170 000
Provision pour vieillissement, maladie	46 431	47 623
Autres provisions techniques	119 973	133 755
<i>Provisions techniques vie pour compte propre</i>	2 746 966	2 342 902
Reports de primes	34 110	45 461
Provisions pour sinistres	877 155	757 699
Réserve mathématique (les chiffres de l'année précédente ont été ajustés)	1 795 701	1 449 742
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	40 000	90 000
<i>Provisions techniques pour assurances vie liées à des participations (les chiffres de l'année précédente ont été ajustés)</i>	2 642 277	2 573 955

15 Provisions non techniques (financières)

	2001 Milliers CHF	2000 Milliers CHF
<i>Provisions non techniques (financières)</i>	378 570	557 714
Fonds d'excédents des assurés	137 822	156 511
Engagements de prévoyance	10 007	0
Impôts	4 456	17 603
Impôts différés	158 901	246 984
Autres provisions	67 384	136 616

16 Dettes

	2001 Milliers CHF	2000 Milliers CHF
<i>Dettes</i>	333 926	276 557
Dettes résultant d'opérations d'assurance	330 414	268 278
Dettes envers des réassureurs	3 432	1 981
Dettes envers des participations non consolidées	80	6 298

Les dettes résultant d'opérations d'assurance comprennent des primes payées d'avance pour un montant de 295,2 millions de francs (238,3 millions de francs l'année précédente).

17 Modification du capital propre

Milliers CHF	Capital- actions	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Réserves de réévaluation	Ecart de conversion	Capital propre
Etat au 31.12.1999	0	0	1 746 302		- 21	1 746 281
Modification du périmètre de consolidation	200 000	575 000	- 924 499			- 149 499
Attributions aux fondations de prévoyance en faveur du personnel			- 2 900			- 2 900
Attributions au fonds d'excédents des assurés			- 150 000			- 150 000
Première saisie des réserves de réévaluation*				298 501		298 501
Ecart de conversion monétaire					- 105	- 105
Bénéfice annuel consolidé			160 171			160 171
Etat au 31.12.2000	200 000	575 000	829 074	298 501	- 126	1 902 449
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			- 12 000			- 12 000
Attributions au fonds d'excédents des assurés			- 55 000			- 55 000
Modification des réserves de réévaluation				- 113 122		- 113 122
Ecart de conversion monétaire					- 111	- 111
Bénéfice annuel consolidé			- 173 878			- 173 878
Etat au 31.12.2001	200 000	575 000	588 196	185 379	- 237	1 548 338

Le capital-actions de la Mobilière Suisse Holding SA est constitué de 2 millions d'actions nominatives de 100 francs nominal et il est détenu à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative. Les réserves de capital correspondent à l'agio de la Mobilière Suisse Holding SA.

* Première saisie des réserves de réévaluation: Les titres à revenu fixe et les actions sont portés au bilan aux valeurs du marché, les placements immobiliers aux valeurs vénales (les chiffres de l'année 2000 ont été ajustés).

Données concernant les institutions de prévoyance

	2001	2000
Hypothèses mathématiques		
Taux d'intérêt technique	3,75%	3,75%
Rendement à long terme	5%	5%
Evolution moyenne des salaires	2%	2%
Adaptation des rentes	2%	2%
Nombre de collaborateurs (actifs) assurés	1 838	1 636
	Milliers CHF	Milliers CHF
Plans de prévoyance avec différences actives*		
Avoirs de prévoyance séparés dans fondations: – dont réserves de cotisations de l'employeur (2001): 4920; 2000: 6671)	553 855	571 818
Engagements de prévoyance (calculés de façon dynamique)	– 367 473	– 362 367
Excédent de couverture	186 382	209 451
Avoirs de prévoyance non attribuables à l'employeur	– 93 191	– 104 726
Impôts différés	– 26 093	– 29 323
Montant total actif (non porté au bilan)	67 098	75 402
Plans de prévoyance avec différences passives*		
Avoirs de prévoyance séparés dans fondations	116 091	116 589
Engagements de prévoyance (calculés de façon dynamique)	– 126 098	– 116 885
Montant total passif (saisi pour la première fois dans le bilan de l'exercice 2001, les chiffres de l'année précédente n'ont pas été ajustés)	– 10 007	– 296
Charge découlant des engagements de prévoyance selon Swiss GAAP RPC 16*		
Montant de la différence	2001 actif	2001 passif
Charges de l'employeur découlant des engagements de prévoyance (calculées de façon dynamique)**	14 286	– 4 648
Cotisations de l'employeur	4 819	5 489
Attributions sur le bénéfice 2001 de la Mobilière Suisse Société Coopérative	1 000	400
Coûts de la prévoyance (payés d'avance) non portés au bilan	20 105	1 241

* Les engagements de prévoyance et leur augmentation apparaissent avec le signe «–» devant le montant

** montant positif = produit; montant négatif = charge

Autres éléments comptables

	2001 Milliers CHF	2000 Milliers CHF
Remarques concernant le bilan		
Engagements conditionnels	5 105	35 760
Autres engagements non portés au bilan	18 387	9 673
Prêt avec postposition	68	–

Les engagements conditionnels concernent les affaires ayant fait l'objet d'un accord de blocage, les actions déposées étant mentionnées à la valeur comptable.

Transactions avec des parties liées

	2001	2000
Charge d'intérêt sur le prêt de 150 millions de francs octroyé par la Mobilière Suisse Société Coopérative à la Mobilière Suisse Holding SA	9 375	9 375

Evénements postérieurs à la date du bilan

Le 13 février 2002, les médias ont été informés que Providentia Société Suisse d'Assurances sur la vie renonçait à gérer ses propres fondations collectives et que le portefeuille existant serait transféré à des partenaires choisis.

Rapport du réviseur des comptes consolidés
à l'Assemblée générale des actionnaires
de la Mobilière Suisse Holding SA
Berne

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement et annexe, pages 35 à 56) de la Mobilière Suisse Holding SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2001.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Berne, le 21 mars 2002

PricewaterhouseCoopers SA

Lukas Marbacher

Jürg Reber



La sécurité est un besoin fondamental de l'homme. Les dangers qui préoccupent le plus aujourd'hui nos assurés sont les phénomènes naturels, les actes de violence, les entraves à la mobilité et la défaillance des moyens de communication. Du fait de l'allongement de l'espérance de vie et de la hausse constante des coûts de la santé, nos assurés se soucient naturellement aussi davantage de la prévoyance. En cas de catastrophe naturelle, de vol, de cambriolage et d'accident, nous pouvons remplacer les biens matériels détruits ou endommagés. Nous pouvons réparer aussi le préjudice consécutif à une interruption d'exploitation. Avec les actes de violence et le vandalisme, la situation est plus compliquée. L'assurance peut aider à soulager les victimes mais pas supprimer leur malaise et leur anxiété.

La sécurité n'est pas donnée seulement par la police d'assurance. A notre avis, la relation humaine est capitale. Nous mettons donc le plus grand soin à conseiller personnellement nos clients et leur apportons le meilleur soutien possible en cas de sinistre. C'est de cette manière que nous pouvons gagner durablement leur confiance.

Marco Ferrari
Agent général de la Mobilière, Lugano







Bref portrait

La Mobilière a été fondée il y a 175 ans. C'est la plus ancienne société d'assurances privée et un des plus importants assureurs non-vie en Suisse. Dans la branche dommages, elle est leader du marché depuis des décennies. Sa philosophie se caractérise par une recherche constante de l'équilibre entre les intérêts des assurés, des collaborateurs et de l'entreprise elle-même. La Mobilière est soucieuse des besoins de l'économie, du bien commun et de l'environnement.

La Mobilière est connue pour l'excellente qualité de ses produits et services. Elle offre des solutions globales dans les domaines de la sécurité et de la prévoyance, avec un bon rapport prix/prestations. La Mobilière mise sur le contact personnalisé et le professionnalisme de ses collaborateurs locaux. Elle dispose d'une centaine d'agences générales ancrées dans toutes les régions de Suisse, auxquelles elle délègue de larges pouvoirs de décision. Le conseil à la clientèle, le suivi des affaires et la liquidation des sinistres peuvent ainsi être assurés sur place, dans la grande majorité des cas. Le point central de ce vaste réseau se trouve à Berne où un millier de collaboratrices et de collaborateurs appuient les agences générales dans leurs tâches.

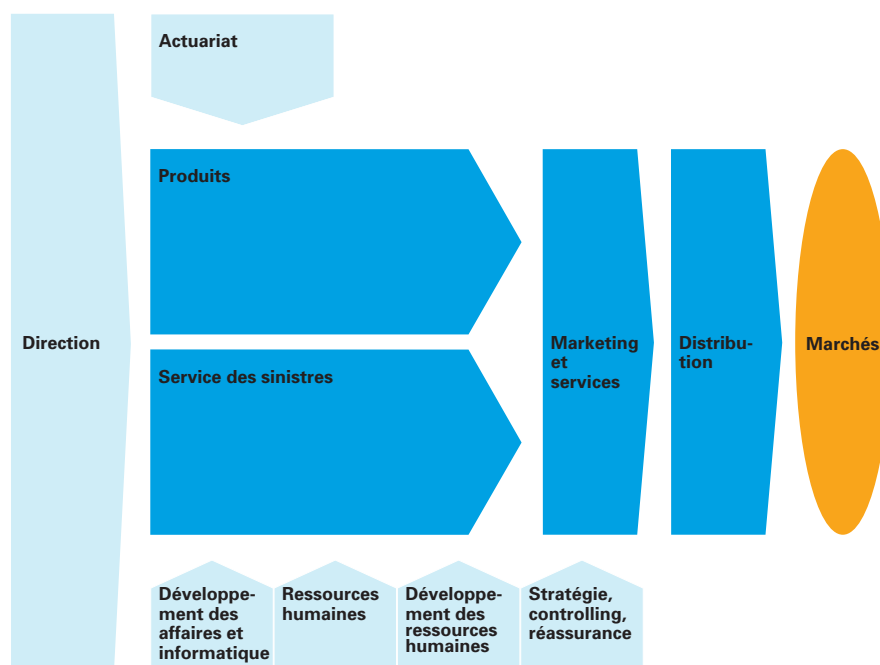
Protekta Assurance de protection juridique SA fait partie de la division assurance dommages. La Société propose une gamme complète de produits et services pour la protection juridique des particuliers et des entreprises. Elle jouit d'une excellente renommée sur le marché suisse.



La Mobilière
Assurances & prévoyance

Protekta
Protection juridique

Structure



La Mobilière

Président du comité de direction

Christian Wegmüller, membre du directoire

Membres du comité de direction

Hans Ammeter, dr en math.	Actuaire responsable
André Blanchard, lic. en droit	Distribution
Peter Hasler, avocat	Service des sinistres
Bruno Kuhn, avocat	Produits
René Rippstein, lic. en sc. éc.	Marketing et Services
Markus Sievers, math. dipl. EPF	Développement des affaires

Membres de la direction

Hanspeter Aebischer; Christoph Aisslinger, dr en droit; Albert Andrist; Raphael Arn; Werner Bösigler; Walter Bühlmann; Heinz Buser; Dieter Buser (jusqu'au 31.3.2002); Bruno Ehrler, dr HEC; Peter Galliker, avocat; Roland Grossrieder; Thomas Harnischberg, avocat (dès le 1.3.2002); Claude Helfer (jusqu'au 30.6.2002); Martin Kurz, dr en sc. éc.; Silvan Meier; André Meyer; Gaspard Nadi, lic. en droit; Daniel Odermatt, dr en sc.éc. (jusqu'au 31.3.2002); Konrad Reif, avocat; Hans Sahli; Urs Schär, lic. en sc. éc.; Peter Schärer; Andreas Scheurer, avocat; Christian Schindler; Martin Sedlmayer; Bruno Spicher; Erich Streit; Urs Wiederkehr; Heinz R. Wittwer

Comité de direction autres sociétés

Rolf Günter, avocat	Protakta Assurance de protection juridique SA
Roland Lüthi	Mobi24 Call-Service-Center

La Mobilière

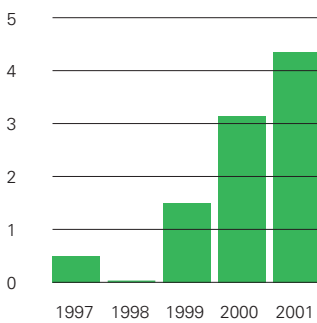
	2001	2000	Variation
	Mio. CHF	Mio. CHF	en %
Primes brutes échues	1 689,9	1 630,8	+ 3,6
Primes acquises pour compte propre	1 579,2	1 523,0	+ 3,7
Charge des sinistres pour compte propre	1 099,1	1 072,7	+ 2,5
Ratio sinistres à primes pour compte propre	69,6%	70,4%	
Taux de frais brut	29,0%	29,9%	
Ratio combiné pour compte propre	102,5%	106,7%	
Provisions techniques pour compte propre	3 349,4	3 249,7	+ 3,1
Résultat technique (perte)	- 39,8	- 102,0	- 61,0
Résultat financier	- 30,0	255,5	- 111,7

Protekta

	2001	2000	Variation
	Mio. CHF	Mio. CHF	en %
Primes brutes échues	19,3	17,3	+ 11,6
Primes acquises pour compte propre	18,4	16,6	+ 10,8
Charge des sinistres pour compte propre	10,0	9,4	+ 6,4
Ratio sinistres à primes pour compte propre	54,3%	56,6%	
Taux de frais brut	39,4%	37,0%	
Ratio combiné pour compte propre	97,3%	96,4%	
Provisions techniques pour compte propre	39,5	38,1	+ 3,7
Résultat technique	0,5	0,6	- 16,7
Résultat financier	0,3	4,4	- 93,2

**Evolution du portefeuille
affaires directes
Primes brutes échues**

Accroissement en pour-cent



Marché et environnement

Pour 2001, la croissance du volume des primes est estimée à 3% pour l'ensemble du marché suisse de l'assurance non-vie. Cette progression résulte essentiellement des adaptations tarifaires que les assureurs se sont vu contraints d'exiger en raison de la hausse des coûts engendrés par les sinistres.

L'évolution économique a stimulé l'activité dans notre secteur. Elle a favorisé l'investissement, ce qui a entraîné un besoin d'assurances accru. La concurrence est extrêmement rude en raison de la forte saturation du marché. Le niveau des primes a ainsi baissé encore dans certaines branches. L'augmentation persistante des taux de sinistres a obligé les assureurs à procéder à des premiers ajustements tarifaires.

La réassurance a été particulièrement touchée par les événements de l'année 2001. Confrontée à des risques d'une dimension totalement inconnue jusqu'ici, les réassureurs ont dû revoir drastiquement leurs conditions et augmenter sensiblement le prix des couvertures.

Les prestations allouées par les sociétés d'assurances ont atteint un niveau considérable. Il n'y a pas eu certes d'événements naturels d'une intensité comparable à ceux que nous avons connus les deux années précédentes, néanmoins, les indemnisations ont continué de progresser dans les branches véhicules à moteur, les assu-

rances de personnes et les assurances responsabilité civile. Côté coûts, il convient de relever la forte progression des dépenses liées à l'informatique. D'autre part, nous avons réalisé des investissements importants dans le but de renforcer notre présence sur le marché. Ces deux facteurs ont eu un impact sur les comptes du dernier exercice.

L'économie suisse des assurances a enregistré une baisse sensible de ses gains et revenus par rapport aux années précédentes. Les résultats financiers ont été influencés négativement, notamment par la baisse des taux obligataires et la chute des marchés boursiers.

Stratégie

En tant que leader du marché de l'assurance choses, la Mobilière dispose d'une vaste clientèle. Nous voulons renforcer nos liens avec celle-ci, en offrant un conseil et un suivi de qualité dans tous les domaines, prévoyance comprise.

Depuis l'année dernière, nous proposons aux petites et moyennes entreprises l'assurance MobiPro Multirisik. Grâce à ce tout nouveau concept d'assurance multirisques nous pouvons offrir exactement les couvertures qui conviennent dans chaque branche de l'économie. MobiPro Multirisik comprend toutes les assurances dont une entreprise a besoin sur une seule police. En plus, nous offrons à nos clients des prestations supplémentaires nombreuses et variées, par exemple un

service de renseignements juridiques gratuit par téléphone (JurLine). Nous avons mis au point ce nouveau produit en étudiant au plus près les besoins d'une PME.

Notre offre comprend l'éventail complet des produits d'assurances, mais pas seulement cela: nous procédons aussi à une analyse détaillée des risques de nos clients et les conseillons au mieux de leurs intérêts pour le choix de leurs assurances et autres moyens de protection. En cas de sinistre, nous leur apportons tous les services qu'ils attendent, le plus simplement et le plus rapidement possible. Pour le conseil aux entreprises industrielles, artisanales et de services, nous avons recours aux spécialistes de notre filiale Protekta Conseils-Risques SA. Nous proposons en outre à nos clients un système d'alarme à un prix tout à fait accessible pour la protection de leur appartement ou maison, de leur résidence secondaire ou de leurs locaux professionnels. Ce système, qui comprend un service d'intervention, assure une protection efficace contre les effractions ou déprédations.

Primes et portefeuilles

Nous avons pu augmenter globalement nos recettes de primes de 3,6% en l'an 2001. Cette augmentation est supérieure à la croissance du marché. En affaires directes, les primes brutes échues ont progressé de 4,3%. Notre portefeuille d'assurances a connu aussi une évolution positive, spécialement dans les affaires grand public.

Le volume des primes provenant des *assurances choses et techniques* se situe légèrement au-dessous du niveau de l'année précédente (-0,75%). Les nouvelles baisses de tarif concédées aux ménages et aux entreprises ont pu être compensées, dans le premier segment, par des sommes d'assurances plus élevées. La légère diminution du volume des primes s'explique donc principalement par la réduction du niveau tarifaire dans le segment des entreprises. Lorsque les conditions deviennent manifestement insuffisantes dans ce segment, nous préférons prendre en compte des résiliations.

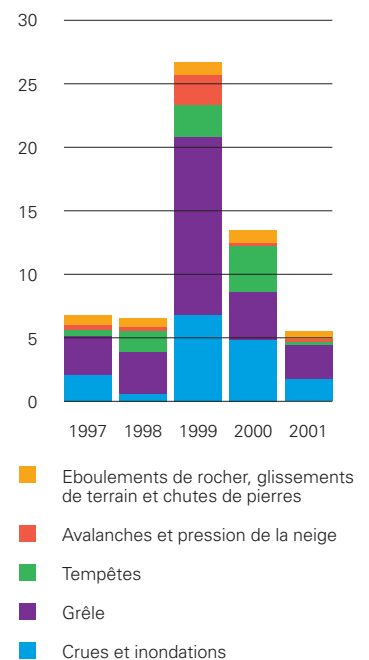
Dans les affaires *véhicules à moteur*, nous avons réalisé un accroissement de primes de plus de 10%. Nous avons réussi ainsi une nouvelle fois à consolider notre position sur ce marché. La dérégulation de l'assurance véhicules à moteur a déchaîné une véritable guerre des prix. Les consommateurs ont profité ainsi de baisses de prime substantielles. La plupart des tarifs se situent aujourd'hui très nettement au-dessous du seuil technique nécessaire. Les premières corrections vers le haut ont été effectuées au cours de l'exercice.

Sinistres

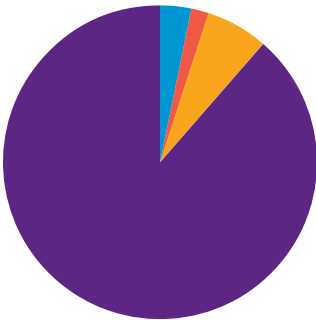
Malgré l'absence de catastrophes naturelles, la charge des sinistres pour compte propre est élevée. Elle a augmenté de 2,5% par rapport à l'an 2000; nous sommes ainsi nettement au-dessus de la charge moyenne des années précédentes.

Assurance dommages naturels

Nombre de sinistres en milliers



Assistance fournie aux clients de la Mobilière



- Assistance technique/dépannage Suisse
- Assistance technique/dépannage Europe
- Assistance aux personnes, etc. Suisse
- Assistance aux personnes, etc. monde entier

Dans les assurances *choses et techniques*, après les sinistres naturels particulièrement importants des années précédentes, nous enregistrons comme attendu un recul de la charge nette des sinistres. Ce recul correspond à huit bons points de pourcentage. Nous sommes évidemment satisfaits de cette évolution. Deux tiers des incendies ont été causés par la foudre. En ce qui concerne les éléments naturels, plus des deux tiers des indemnités payées sont imputables aux crues et inondations du printemps 2001. En assurance vol, un quart des sinistres déclarés étaient des effractions; les

indemnités versées à ce titre représentent cependant 60% du total des dépenses dans cette branche.

L'assurance *véhicules* à moteur présente un résultat technique défavorable. La hausse des frais de guérison et des sinistres coûteux (plus de fr. 100 000) y ont fortement contribué. L'explication principale réside cependant dans l'insuffisance du niveau des primes. Un quart des sinistres payés par l'assurance casco complète concernait des collisions. Ces sinistres représentent cependant à eux seuls 60% des indemnités.

Affaires indirectes

En matière de réassurance, la Mobilière applique le principe de la réciprocité, autrement dit nos propres souscriptions doivent compenser une partie au moins des montants que nous cédon à nos réassureurs. Du fait de la réduction de ces cessions, le volume des primes net acquises a diminué de 60,7 millions de francs à 55,1 millions de francs. Le résultat n'est pas satisfaisant.

Protection juridique

Avec une augmentation du volume de primes de 11,6%, Protekta assurance de protection juridique SA a dépassé l'objectif visé. Les investissements consentis pour améliorer le service à la clientèle et le soutien à la vente portent leurs fruits. Grâce à JurLine, par exemple, nouveau service qui a été mis en place l'année dernière, nos clients peuvent solliciter l'avis de spécialistes pour régler les problèmes juri-

diques qu'ils rencontrent au quotidien. D'importants investissements ont été effectués en 2001 pour renouveler les systèmes informatiques de la compagnie. Le projet a été mené à bien dans un temps très court et a permis déjà une amélioration de la productivité. Comparé à celui de l'année précédente, le résultat financier est décevant.

Innovations, sécurité

Notre métier de base est l'assurance. Nous avons toutefois une conception plus large de notre rôle au service de nos clients. En effet, nous leur offrons toutes les prestations qui peuvent contribuer à améliorer leur sécurité d'une manière générale. En premier lieu, nous voulons aider nos clients à se protéger du sinistre en leur proposant

- des méthodes modernes de prévention et d'analyse des risques, sur Internet aussi,
- les services d'ingénieurs-conseils (Protekta Conseils-Risques SA),
- des renseignements juridiques,
- des équipements de sécurité combinés avec des prestations de services (offre MobiCasa Plus).

En cas de sinistre, nous aidons nos clients à limiter et à éliminer les dégâts. Suivant la situation et s'ils le désirent, nous leur fournissons aussi l'adresse d'entreprises spécialisées pour la remise en état des lieux ou objets endommagés.

Notre Call-Service-Center Mobi24 a reçu l'année dernière plus de 130 000 appels, dont environ 100 000 de clients de la Mobilière. En collaboration avec

nos agences générales locales, nous sommes ainsi à disposition de nos clients jour et nuit pour leur fournir les renseignements qu'ils désirent, prendre leurs déclarations, établir des offres, organiser l'assistance nécessaire en cas de panne de voiture, de problèmes en voyage et d'alarme. Mobi24 collabore avec la police, la Rega et un vaste réseau de garagistes. Notre centrale propose aussi son know-how et ses services à des tiers.

Frais, investissements

En 2001, nous avons renforcé encore nos capacités pour le conseil en matière d'assurances vie et de prévoyance, en axant particulièrement nos efforts sur le segment des petites et moyennes entreprises artisanales. Par ailleurs, nous avons investi des montants importants pour renouveler nos infrastructures (plate-forme IT, réseau, systèmes d'exploitation, e-business) et pour nous doter des compétences nécessaires dans ce domaine.

Réseau de distribution – en Suisse et à l'étranger

La Mobilière dispose d'une centaine d'agences générales, organisées en centres de services locaux. Les conseillers en assurances des agences bénéficient d'une solide formation et peuvent ainsi assurer à la clientèle un service de premier ordre. Dans les domaines assurances vie/prévoyance et artisanat/PME, les agences ont leurs propres spécialistes qui soutiennent les conseillers. 90% des sinistres sont liquidés directement sur place par des professionnels expérimentés. Grâce à

cette organisation fortement décentralisée, nous pouvons garantir un service rapide et personnalisé, ce que nos clients apprécient, en cas de sinistre surtout.

La Mobilière offre aussi les couvertures d'assurance nécessaires à ses clients qui ont des activités ou des biens à l'étranger, par l'entremise de partenaires locaux compétents. Ces affaires n'apparaissent pas séparément dans les comptes, étant donné qu'elles sont traitées essentiellement par nos partenaires de l'alliance EurAPCo.

Versement du fonds d'excédents

L'ancrage coopératif du groupe nous permet de verser une part des excédents réalisés à nos clients. En 2001, à l'occasion de son 175^e anniversaire, la Mobilière a ristourné quelque 100 millions de francs au total aux clients titulaires d'une police MobiCasa et/ou d'une police MobiCar. Par cette ristourne exceptionnelle, la Mobilière a démontré une fois de plus qu'elle privilégie l'intérêt de ses clients.

Opérations financières

Vu la dégradation des conditions sur les marchés des capitaux, les produits financiers courants sont restés nettement en deçà des attentes. La valeur comptable de nos portefeuilles d'actions a fortement diminué, suite aux corrections de cours.

Personnel

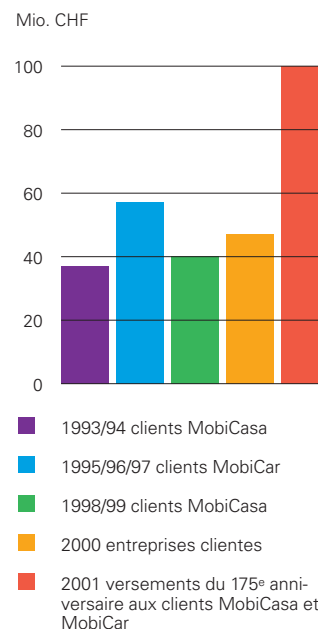
A fin décembre 2001, la Mobilière (y compris Protekta, Mobi24 et le service

courtiers) occupait 3427 personnes à plein temps, dont 322 apprenties et apprentis. Un renforcement ciblé des effectifs a été opéré (spécialistes vie, conseillers aux entreprises artisanales et PME et places d'apprentissage).

Perspectives/projets

La Mobilière veut rester un acteur influent sur le marché et avoir prise sur les événements qui modèlent l'environnement. A cet effet, nous nous efforçons de développer des produits et services à forte valeur ajoutée et nous nous dotons de moyens informatiques performants.

Versements du fonds d'excédents





La santé, les relations humaines, une situation professionnelle stable, tout cela n'a pas de prix. Personne ne souhaite changer ses habitudes de vie, et pourtant on peut y être forcé un jour pour une raison ou une autre, la maladie, la perte de son travail ou le décès d'un proche par exemple. De tels événements sont douloureux pour celui qui les vit. En plus, ils peuvent engendrer de sérieux problèmes financiers.

Une bonne prévoyance entreprise assez tôt permet de maintenir un niveau de vie approprié aux siens, malgré les accidents de la vie, de rembourser une hypothèque ou de financer les études des enfants. On a intérêt aussi à prévoir la retraite, et même l'éventualité du grand âge: si l'on ne touche pas une rente suffisante, cette période risque en effet d'être tout sauf un plaisir. Plus nos clients s'y prennent tôt, plus le financement de la prévoyance se règle simplement. Providentia n'a pas choisi son nom par hasard. Le mot vient du latin providere et signifie prévoir. C'est justement de cela qu'il s'agit.

Peter B. Egli
Agent général de Providentia, Lucerne







Bref portrait

Providentia a été fondée en 1946. Elle a été la première à proposer des assurances vie risque. Ces produits ont connu un succès toujours plus grand: aujourd'hui, ils représentent environ 60% du montant total des sommes assurées en cas de décès dans toute la Suisse – et Providentia reste l'un des principaux offrants dans ce domaine.

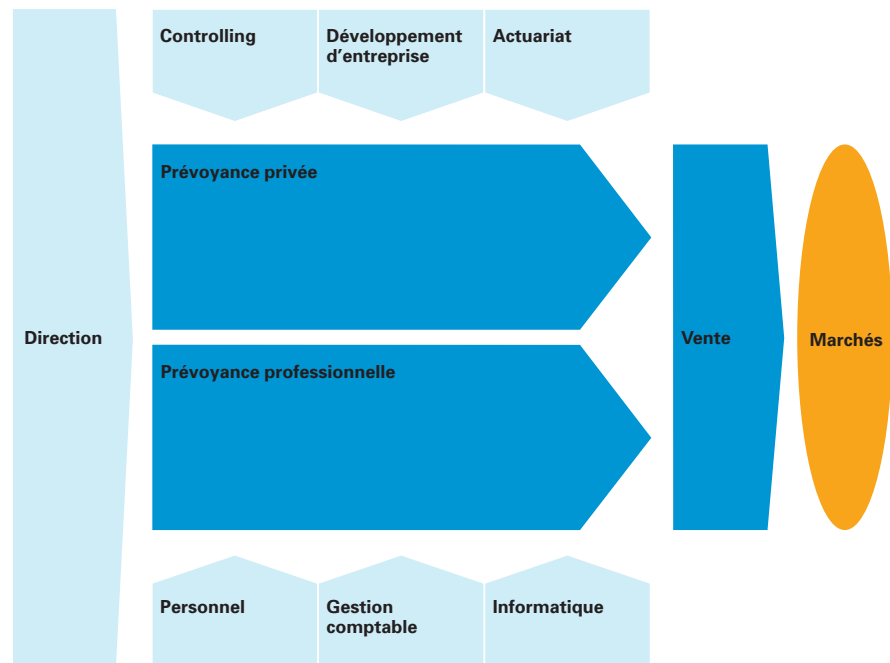
En outre, Providentia a joué un rôle de premier plan dans la mise au point du système combinant la caisse d'épargne de l'entreprise et la réassurance des risques décès et incapacité de gain pour les institutions de prévoyance en faveur du personnel. Providentia a traditionnellement une position forte en Suisse dans l'assurance collective.

Son professionnalisme et sa grande expérience ont permis à l'entreprise de nouer des accords de partenariat solides avec des fondations collectives, des banques, des caisses de pensions et des associations. Providentia a en outre introduit avec succès des produits de bancassurance dans le domaine de la prévoyance privée (3^e pilier) en collaboration avec de grandes banques, des banques cantonales et régionales.

Providentia est depuis 1997 le partenaire exclusif de la Mobilière pour les assurances vie. Elle a développé, depuis lors, sous le nom de Mobilife, une gamme de produits souples et avantageux pour les particuliers et PME essentiellement. Ces produits sont distribués par les agences de la Mobilière.



Providentia
Assurances vie

Structure**Président de la direction générale**

Daniel Greber, math. dipl. EPF, membre du directoire

Membres du comité de direction

Gottfried Rey, dr en math.	Adjoint du président
Jean-Michel Hainard, lic. en math.	Key Account Management
Claude Kuhne	Distribution
Martin Meyer, lic. en droit	Prévoyance professionnelle
Robert Müller	Prévoyance privée

Membres de la direction générale

René Dettwiler (jusqu'au 30.6.2002); Nicole Flach, dr en math.; Heinz Geiser; Alessandro Jori, dr en math.; Reto Keller, lic. en éc. publ.; Stefan Koch, lic. en éc. publ.; Bernhard Maeder; Véronique Manavi, lic. en droit, avocate; Rudolf Noser (jusqu'au 30.6.2002); Christian Schnell; Urs Suter; Heinrich Türlér, dr en math.; Hans Voser; Andreas Wortmann, ing. dipl. EPF

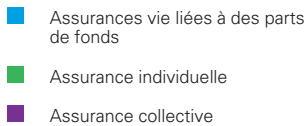
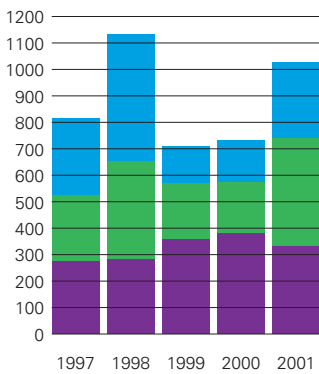
Providentia

	2001	2000*	Variation
	Mio CHF	Mio CHF	en %
Primes périodiques	366,5	351,8	+ 4,2
Primes uniques	659,0	378,0	+ 74,3
Primes brutes échues	1 025,5	729,8	+ 40,4
Primes acquises pour compte propre	1 024,7	716,6	+ 43,0
Prestations d'assurance versées	407,3	363,9	+ 11,9
Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance	64,8	56,5	+ 14,7
Taux de frais brut	12,0%	12,5%	
Provisions techniques pour compte propre	5 389,2	4 916,9	+ 9,6
– dont réserve mathématique	1 795,7	1 449,7	+ 23,9
– dont provisions techniques pour assurances vie liées à des participations	2 642,3	2 574,0	+ 2,7
– dont provisions pour participation future aux excédents	40,0	90,0	– 55,6
Placements de capitaux	5 018,6	5 067,3	– 1,0
– dont placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie	2 642,3	2 575,4	+ 2,6

*Les chiffres de l'année précédente ont été adaptés.

Evolution des encaissements de primes

Mio. CHF



Marché et environnement

L'attractivité des assurances vie mixtes classiques et des assurances de rentes viagères a visiblement augmenté de mois en mois par rapport aux autres possibilités de placement, ce qui a stimulé la demande. Même si les signes d'évolution défavorable des marchés des capitaux étaient déjà perceptibles et que l'on pouvait dès lors s'attendre à des marges plus faibles, la pression concurrentielle est demeurée vive. Les offrants ont continué de garantir à leurs assurés des prestations élevées en cas de vie, ajoutant à celles-ci des promesses d'excédents qu'ils auront sans doute du mal à tenir, compte tenu de la baisse du rendement des placements.

Les contraintes légales auxquelles est soumis le marché de la prévoyance professionnelle en Suisse ne sont plus du tout adaptées aux réalités. L'évolution défavorable des marchés financiers n'a fait que confirmer l'urgence d'une révision. Avec un taux de rémunération minimum légal des avoires de vieillesse fixé à 4% et un taux de conversion du capital en rente à 7,2%, les entreprises qui gèrent les avoires LPP parviennent tout juste à rentrer dans leurs frais, et encore. Cette constatation vaut en particulier pour les fondations collectives.

Stratégie

Providentia veut se différencier sur le marché par la qualité de ses offres et de ses services. Nous proposons à nos clients des solutions innovantes, simples et transparentes ainsi que des

avantages concurrentiels supplémentaires. Nous voulons réduire notre exposition aux risques et accroître la rentabilité de nos affaires. Pour ce faire, nous misons sur les assurances risques traditionnelles, secteur où notre maîtrise est reconnue sur le marché, et utilisons l'important potentiel de cross-selling offert par le Groupe Mobilière.

Providentia veut rester un partenaire sûr pour ses clients et bâtir avec eux des relations durables. Les performances moindres liées aux conditions-cadres actuelles nous obligent à adapter notre stratégie. Dans le domaine de la prévoyance privée, nous proposons à nos clients des produits, les nôtres ou ceux de tiers, offrant à la fois un rendement intéressant et un bon niveau de sécurité, en mettant tout particulièrement l'accent sur le conseil. Les assurances risque pur ainsi que les produits couplés à l'actif/passif ont une place absolument prépondérante dans notre offre. Dans l'optique de l'entreprise, les assurances mixtes doivent produire aussi un rendement approprié. Dans le secteur bancassurance, Providentia offre ses services à des banques dans divers domaines proches de l'assurance.

Dans le cadre de la prévoyance professionnelle, nous nous occupons essentiellement de la réassurance d'institutions de prévoyance. Grâce à son expérience et à son professionnalisme, Providentia est devenue un des leaders en Suisse sur ce marché traditionnel. Nous voulons continuer d'offrir nos services aux institutions de pré-

voyance de petites et moyennes entreprises, de fondations collectives, de fondations collectives de banques et aux caisses de pension d'associations. Nous proposons aussi, comme nous l'avons fait jusqu'ici, des solutions de prévoyance complètes pour le personnel des entreprises clientes du Groupe Mobilière et cherchons si nécessaire l'appui de partenaires pour répondre aux besoins de la clientèle.

Par ailleurs, nous offrons aussi divers services hors du cadre de l'assurance proprement dit, soit par l'entremise de partenaires, selon des principes économiques rigoureux et en respectant des normes de qualité élevées.

Primes

Les entrées de primes ont augmenté de 40%. Les primes annuelles aussi bien que les primes uniques ont globalement progressé. Si l'on considère chaque secteur individuellement, l'évolution est toutefois très contrastée. Globalement, les primes de l'assurance individuelle MobiLife ont fait un bon de 74%; cette augmentation particulièrement réjouissante est due principalement à la vente des assurances vie liées aux fonds de placements Swissca et au succès de notre produit Provilinvest Plus que nous avons offert pendant une période limitée. Dans l'assurance collective, l'encaissement global de primes a fléchi par contre de 13%. Dans le secteur bancassurance, les primes se sont accrues de 236% au total, grâce à un afflux exceptionnel de primes uniques.

Les primes annuelles de l'assurance décès représentent 21% du total, les primes annuelles de l'assurance incapacité de gain 15% et les primes uniques 64%.

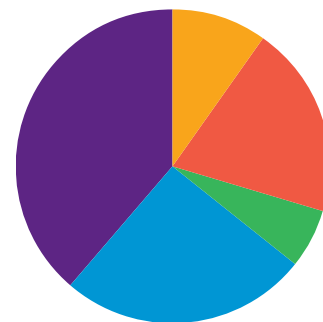
Prestations versées aux preneurs d'assurance

Les prestations d'assurance versées ont atteint au total 407,3 millions de francs (363,9 millions de francs l'année précédente). Les parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance, qui dépendent de l'évolution du risque, du produit des capitaux et des frais, ont augmenté de 14,7% à 64,8 millions de francs par rapport à l'année précédente. Ce chiffre reflète l'évolution favorable du risque en assurance collective principalement.

Evolution du risque

L'évolution du risque décès a été une fois encore plus favorable que les bases techniques ne le laissaient prévoir. La sinistralité est légèrement plus élevée que l'année précédente. Dans l'assurance incapacité de gain, la charge des sinistres a diminué de 11%; nous enregistrons une diminution de 8% dans les affaires collectives et de 27% dans les affaires individuelles. L'introduction de notre nouveau système de tarification, qui prend en compte l'activité professionnelle exercée, a permis d'abaisser le ratio sinistres à primes à 78% (90% l'année précédente).

Prestations d'assurance versées

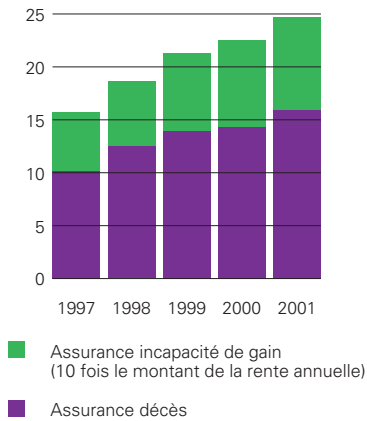


- Décès, 9,8% +2,3%*
- Incapacité de gain, 19,8% +4,1%*
- Vie, 6,1% +16,2%*
- Bancassurance, 25,6% +71,4%*
- Rachats, 38,7% -2,5%*

*Variation par rapport à l'année précédente, total +11,9%

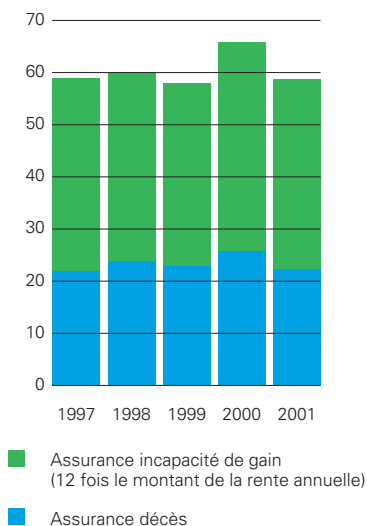
Evolution des prestations assurées (assurance individuelle)

Mia. CHF



Evolution des prestations assurées (assurance collective)

Mia. CHF



Evolution des portefeuilles

Dans les affaires individuelles, le portefeuille d'assurances décès s'est accru de 13,3% à 16,1 milliards de francs et celui des assurances incapacité de gain de 9,4 % à 8,8 milliards de francs.

En assurance collective, nous avons 8447 contrats de prévoyance en faveur du personnel et des cadres. Leur nombre a ainsi une nouvelle fois diminué par rapport à l'année précédente. Le recul s'établit à 13,5% pour l'assurance décès et à 10,7% pour l'assurance incapacité de gain. La diminution du portefeuille s'explique principalement par la perte de deux importants contrats de réassurance de fondations collectives de banques.

Assurance individuelle

Dans le domaine de la prévoyance privée, la production nouvelle d'assurances risque (décès et incapacité de gain) a une nouvelle fois augmenté, dans tous les circuits de distribution. Les produits Mobilife distribués par le service externe de la Mobilière ont connu un grand succès. La demande a été particulièrement importante pour les produits Invest Plus et Invest Fund.

Les nouvelles affaires de bancassurance conclues par nos partenaires du secteur bancaire ont connu aussi une progression remarquable.

Assurance collective

Nous avons informé personnellement les entreprises clientes en 2001 de l'introduction de notre nouveau système de tarification. La production d'affaires

nouvelles en LPP a permis un doublement des primes par rapport à l'année précédente. 1331 nouveaux contrats (957 l'année précédente), ont été conclus au total; les affiliations à nos fondations collectives sont comprises dans le nombre.

Produits et services innovants

A la suite du recentrage de ses activités sur l'assurance risque, Providentia a lancé une fois encore durant l'exercice sous revue de nouveaux produits de prévoyance, pour les privés et les entreprises: ProviLife Topfit, une gamme d'assurances décès destinée à la clientèle privée et qui favorise les personnes en bonne santé et qui mènent une vie saine, et ProviRe Preferred, une réassurance simple et transparente, pour les caisses de pension et les fondations collectives, avec prime nette garantie pour trois ans. Dans les deux cas il s'agit de produits absolument nouveaux sur le marché suisse.

Frais

Les frais généraux enregistrent une progression. L'explication se trouve d'abord dans la hausse des frais de distribution et, en deuxième lieu, dans le financement de divers projets. Le taux de frais en pour-cent du volume d'affaires a ainsi légèrement augmenté.

Distribution

Grâce à sa stratégie de distribution multicanaux, Providentia peut garantir sur place, elle-même ou par l'entremise de partenaires compétents, un conseil et un suivi personnalisés et professionnels à l'ensemble de ses

clients. Les quelque 100 agences générales de la Mobilière proposent sous le nom de MobiLife une palette de produits variés et intéressants à la clientèle privée et aux entreprises n'employant pas plus de 10 personnes.

Les assurances vie liées à un fonds ont toujours la faveur des clients intéressés par le rendement. La distribution de ces produits est effectuée par des banques cantonales et régionales. Les assurances mixtes traditionnelles, les assurances de rentes viagères et les assurances risque sont offertes aussi par l'UBS.

Les courtiers indépendants ont aujourd'hui une position importante sur le marché et sont très exigeants quant à la qualité des produits et services de leurs partenaires. Pour répondre à ces exigences, nos services courtiers à Zurich et Nyon ont intensifié leur collaboration avec ce canal de distribution.

Providentia a mis en place deux centres de planification financière à Berne et Zurich, qui offrent aux clients privés du Groupe Mobilière un service de première qualité pour l'aménagement de leur prévoyance.

Opérations financières

La baisse du niveau des taux d'intérêt et l'évolution défavorable des marchés financiers ont entraîné une baisse sensible des revenus tout en nous obligeant à procéder à d'importantes réévaluations sur nos placements. Provi-

dentia présente de ce fait un résultat financier négatif.

Personnel

A la fin de la période sous revue, Providentia employait 446 personnes à plein temps au service interne et externe (420 un an auparavant), dont 10 apprentis.

Perspectives/projets

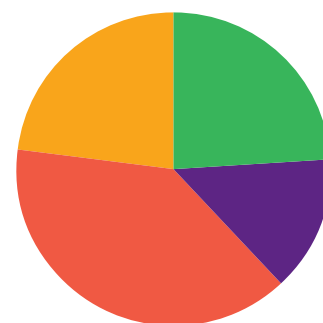
En se concentrant sur son métier de base, l'assurance risque, où sa compétence est unanimement reconnue sur le marché, Providentia compte parvenir à une croissance équilibrée. Depuis le 1^{er} janvier 2002, nous offrons au grand public nos propres produits vie liés à des fonds de placement. L'offre sera complétée dans le courant de l'année par des fonds de placement purs.

Notre produit ProviRe Preferred a ouvert de nouveaux horizons et est jugé très positivement par les experts en caisses de pension et les courtiers.

Nous pensons donc qu'il devrait susciter un intérêt croissant de la part des caisses de pension semi-autonomes et des fondations collectives et favoriser ainsi la conclusion de nouvelles affaires.

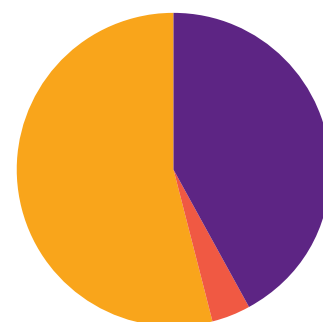
Grâce à la création de notre nouveau service clients central, nos clients en premier lieu, mais aussi tous les partenaires qui distribuent nos produits, profiteront d'un service de qualité nettement meilleur dans le domaine de la prévoyance privée.

Nouvelles assurances individuelles souscrites par canal de distribution



- Banques, 24%
- Courtiers, 14%
- Mobilière, 39%
- Providentia, 23%

Primes brutes échues assurances collectives par canal de distribution



- Courtiers, 42%
- Mobilière, 4%
- Providentia, 54%



Penser que l'on pourrait un jour supprimer complètement tous les risques relève de l'utopie, surtout après les événements de 2001. Ces événements ont remis en question des valeurs essentielles telles que la liberté personnelle, la sécurité et la mobilité. Pour notre branche d'activité, la facture s'élève à des milliards. Les gens ont ainsi pu se rendre compte une fois de plus en 2001 de l'importance des risques qu'assument les assurances. Pour faire face à de tels risques, celles-ci doivent placer prudemment mais aussi à de bonnes conditions l'argent que leur confient les assurés.

Les spécialistes de la Mobilière répartissent les fonds de la société et les primes des assurés dans des placements présentant la meilleure sécurité, selon les standards définis. De cette façon, nous avons notamment la garantie de pouvoir remplir promptement nos engagements en cas de sinistre. Selon le dernier sondage public, la Mobilière offre le meilleur service en cas de sinistre et le meilleur rapport prix/prestations. Elle est considérée en outre comme la compagnie la plus digne de confiance.

Pius Deflorin
Agent général de la Mobilière, St-Moritz







Bref portrait

La division Asset Management, société anonyme juridiquement indépendante, a été fondée en 1999. C'est une filiale à cent pour cent de la Mobilière Suisse Holding SA. La division gère les placements et immeubles de toutes les sociétés du groupe et de leurs institutions de prévoyance. A part cela, elle fournit aussi des services dans les domaines de la logistique, de la sécurité et des infrastructures.

La société cherche à assurer durablement une gestion d'actifs aussi performante que possible et doit contribuer pour une part essentielle au succès économique du groupe entier. Les prestations de service, processus de travail et de placement doivent pour cela répondre à des standards de haute qualité.



La gestion des actifs a été entièrement centralisée au cours de l'exercice 2001. Depuis lors, la division Asset Management gère un patrimoine d'une dizaine de milliards de francs, investi dans des catégories de placements classiques. La politique de placement du groupe exige le respect de standards de sécurité élevés. Les stratégies de placement sont fixées à long terme, à l'échelon du groupe. Elles tiennent compte des spécificités de chaque branche et de la situation de risque globale. L'approche de la gestion des actifs est affinée en permanence.

Asset Management

Roland Frey

Beat Kunz

Urs Wirth

Daniel Luder, lic. en sc. éc.

Président du comité de direction et
membre du directoire

Placements

Immeubles

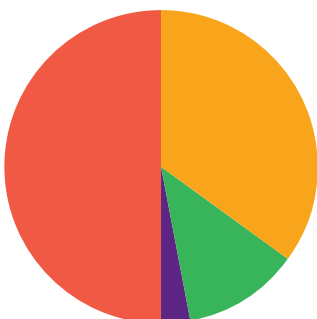
Risk Management et controlling

Investissement en actions
par branches



- Banques/assurances, 27%
- Chimie/secteur pharmaceutique, 22%
- Technologie/télécommunications 14%
- Secteur alimentaire/commerce de détail, 10%
- Electronique/biens d'équipement, 10%
- Pétrole/énergie, 8%
- Autres, 9%

Obligations par catégorie de rating



- Rating AAA, 50%
- Rating AA, 35%
- Rating A, 12%
- Rating BBB, 3%

Intégration et consolidation

Avec l'achèvement du projet de centralisation de la gestion des actifs du groupe, la division Asset Management est entrée durant l'année écoulée dans une phase de consolidation. Pour exploiter de manière optimale les synergies possibles, nous avons uniformisé les processus de travail, structuré plus efficacement nos portefeuilles, engagé les spécialistes qui nous manquaient et introduit des règles de gestion et des normes de reporting identiques pour tous nos clients internes. Une stratégie de gestion a été définie pour la jeune division, qui planifiera désormais ses activités sur cette base. Par ailleurs, nous avons consacré une part importante de nos efforts à la conception et à la mise sur pied d'un portfolio management pour l'immobilier avec benchmarking intégré, ainsi qu'aux préparatifs du lancement de notre propre palette de fonds de placement. Toutes les conditions requises sont désormais en place au sein de la division Asset Management et celle-ci pourra ainsi contribuer très largement au succès du groupe à long terme, comme cela lui est demandé.

Processus de placement

En matière de placement, nous agissons selon une approche top-down en

partant de la politique de placement générale du groupe. La gestion des placements est orientée sur le long terme et vise notamment à assurer une répartition optimale des fonds entre les diverses classes d'actifs, telles qu'actions, obligations, hypothèques et immeubles. Cette répartition est redéfinie chaque année en fonction de la stratégie de placement. Nous gérons chaque instrument de placement selon des prescriptions clairement formulées et effectuons chaque trimestre des ajustements tactiques sur la base des résultats d'une analyse macroéconomique. Nous utilisons aussi les instruments dérivés dans des limites bien définies.

Risk Management et controlling

L'Asset Management est divisé en deux unités qui opèrent indépendamment l'une de l'autre: le portfoliomangement et le risk management. Cette séparation des activités garantit un haut niveau de sécurité. Nos spécialistes disposent d'outils éprouvés permettant une mesure efficace des risques et une allocation optimale des actifs. Les risques liés aux instruments dérivés sont contrôlés et évalués en permanence. Les responsables du risk management rédigent en outre périodiquement un rapport sur l'état et les ré-

sultats de leurs travaux de gestion à l'intention des conseils d'administration et de fondation, qui représentent les mandants, et mesurent la qualité des placements selon des standards de performance internationaux.

Environnement de marché, conditions-cadres

L'activité boursière a été volatile et chaotique tout au long de l'année 2001, entraînant des pertes parfois élevées sur tous les importants marchés d'actions du monde. Alors que les valeurs technologiques subissaient déjà de sérieux revers l'année précédente, laissant présager la fin du boom, l'économie réelle a été touchée à son tour. Les grandes puissances économiques sont entrées dans une phase de récession; au premier semestre déjà, les banques d'émission ont réagi en baissant sensiblement les taux. Les attentats terroristes du 11 septembre ont amplifié le mouvement. Les taux d'intérêt sur les marchés monétaires ont ainsi atteint leur plus bas historique. Cette situation a permis de réaliser des gains importants sur les marchés des capitaux, grâce aux différences de cours. Le franc suisse a servi une fois de plus de monnaie refuge; il a poursuivi sa montée, face à l'euro principalement. Malgré un fort recul au cours du deuxième semestre, le cours de l'US dollar se situe une nouvelle fois, en moyenne annuelle, au dessus du niveau de l'année précédente.

Structure des placements

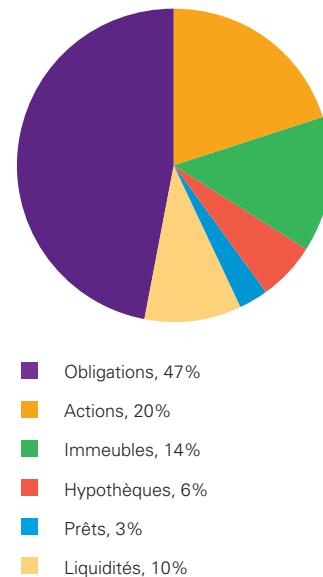
Durant l'année sous revue, nous avons poursuivi notre politique d'internationalisation et de diversification du portefeuille, en veillant bien entendu comme il se doit à la transparence et à la qualité de nos placements. Les graphiques indiquent la répartition des placements du groupe par catégories, avec la part de chaque monnaie, l'allocation par secteur et le rating. La sécurité de nos placements en monnaies étrangères est en grande partie assurée aujourd'hui, avec un risque considérablement réduit sur les placements obligataires en euros et dollars. Nous investissons directement dans l'immobilier, avec deux objectifs: d'une part, réaliser des placements purs, d'autre part acquérir ou bâtir des immeubles pour les besoins de l'exploitation. Les placements dans ce secteur offrent un rendement stable. De plus, nous pouvons ainsi offrir du travail à des entreprises clientes du Groupe Mobilière et obtenir en retour des compensations dans le domaine de l'assurance. La performance réalisée avec chaque instrument financier est de l'ordre de grandeur des standards définis. La performance globale, calculée pour toutes les catégories de placement et tous les portefeuilles du Groupe Mobilière, s'établit à -2,6% pour l'exercice 2001. Elle est ainsi nettement inférieure à l'objectif que nous avons fixé en début d'année. A part la mauvaise performance des actifs détenus en actions, toutes les catégories de placement ont produit les résultats attendus.

lisation et de diversification du portefeuille, en veillant bien entendu comme il se doit à la transparence et à la qualité de nos placements. Les graphiques indiquent la répartition des placements du groupe par catégories, avec la part de chaque monnaie, l'allocation par secteur et le rating. La sécurité de nos placements en monnaies étrangères est en grande partie assurée aujourd'hui, avec un risque considérablement réduit sur les placements obligataires en euros et dollars. Nous investissons directement dans l'immobilier, avec deux objectifs: d'une part, réaliser des placements purs, d'autre part acquérir ou bâtir des immeubles pour les besoins de l'exploitation. Les placements dans ce secteur offrent un rendement stable. De plus, nous pouvons ainsi offrir du travail à des entreprises clientes du Groupe Mobilière et obtenir en retour des compensations dans le domaine de l'assurance. La performance réalisée avec chaque instrument financier est de l'ordre de grandeur des standards définis. La performance globale, calculée pour toutes les catégories de placement et tous les portefeuilles du Groupe Mobilière, s'établit à -2,6% pour l'exercice 2001. Elle est ainsi nettement inférieure à l'objectif que nous avons fixé en début d'année. A part la mauvaise performance des actifs détenus en actions, toutes les catégories de placement ont produit les résultats attendus.

Personnel

A fin 2001, la division Asset Management occupait en tout 79 collaboratrices et collaborateurs et spécialistes

Actifs par catégorie



d'horizons les plus divers, à Berne, Nyon et Zurich. Ces personnes réunissent toutes les compétences nécessaires et sont à même d'assurer une gestion professionnelle des placements, selon la nouvelle stratégie définie.

Perspectives

Pour l'exercice en cours, notre principal objectif consiste à stabiliser et à augmenter les résultats. D'autre part, nous poursuivons les efforts entrepris en vue d'optimiser nos structures et processus.

Siège

Mobilière Suisse Société
d'assurances
Direction
Bundesgasse 35
Case postale 8726
3001 Berne
téléphone 031/389 61 11
téléfax 031/389 68 52

Agences générales**Argovie**

Aarau
Daniel Probst

Baden
Marc Périllard

Lenzburg
Markus Fisler

Muri (Freiamt)
Martin Egli

Reinach
Andreas Huber

Rheinfelden
Werner Schneider

Zofingue
Beat Herzog

Appenzell Rh. Ext.

Herisau
Ueli Fischer

Trogen
Adrian Künzli

Appenzell Rh. Int.

Appenzell
Hans Fritsche

Bâle-Campagne

Aesch
Roland Hohl

Liestal
Alfred Guggenbühl

Bâle-Ville

Bâle
Hans-Ulrich Flückiger

Berne

Anet
Bernhard Hubacher

Belp
Christoph Schmutz

Ostermundigen (Berne-Est)
Beat Klossner

Berne (Berne-Ouest)
Heinz Etter

Berne (Berne-Ville)
Bruno M. Aellig

Berthoud
Reto Pedrett

Bienne
Daniel Tschannen

Fraubrunnen
Urs Sonderegger

Frutigen
Peter von Känel

Herzogenbuchsee
Maxime Borgeaud

Huttwil
Markus Leuenberger

Interlaken
(*Interlaken-Oberhasli*)
André Mischler

Langenthal
Bernhard Meyer

Laupen
Max Baumgartner

Lyss
Ulrich Hadorn

Moutier
Eric Veya

Spiez
Ernst Sigrist

St-Imier
Eric Veya

Thoune
Herbert Sonderegger

Worb (Emmental)
Ulrich Brechbühl

Zweisimmen
(*Pays de Saanen-Haut-*
Simmental)
Thomas Trachsler

Fribourg

Bulle
Gérard Ecoffey

Estavayer-le-Lac
(*de la Broye*)
Dominique Torche

Fribourg
Robert Dupont

Guin
Aldo Del Monaco

Morat
Paul Scherzinger

Genève

Genève
René Magnin

Glaris

Glaris
Franz Alberti

Grisons

Coire
Valentin C. Spescha

St-Moritz
Pius Deflorin

Jura

Delémont
Denis Hostettler

Porrentruy
Marianne Chapuis

Lucerne

Hochdorf
Christoph Blum, lic. en droit

Lucerne
Dominic Frosio

Sursee
Herbert Heini

Willisau
Pius Meyer-Engeler

Neuchâtel

La-Chaux-de-Fonds
Marc Monnat

Fleurier
Daniel Hugli

Le Locle
Daniel Hugli

Neuchâtel
Pierre-André Praz

Nidwald Obwald

Sarnen
Alfred Tschanz

Schaffhouse

Schaffhouse
Gerhard Schwyn

Schwytz

Lachen
Roland Egli, lic. en éc.

Schwytz
Stephan Annen-Holdener,
lic. en droit

Soleure

Balsthal
Marc Bloch, lic. en droit

Olten
Fabian Aebi-Marbach

Soleure
Hans Jürg Haueter

St-Gall

Altstätten
Werner Engler

Buchs
Rainer Kostezer

Flawil
Ruedi Germann

Rapperswil
Rolf Landis, lic. en éc.

Rheineck
Jakob Engler

Rorschach
Hanspeter Scholl

Sargans
Martin Zünd

St-Gall
Gian Bazzi

Wil
Thomas Broger

Thurgovie

Arbon
Bruno Erismann

Bischofszell
(Haute Thurgovie)
Edwin Hugelshofer

Frauenfeld
Eugen Haag, dr en. éc.

Kreuzlingen
Roland Haselbach

Sirnach
Ernst Nüesch

Weinfelden
Fredy Lüthy

Tessin

Bellinzone
Franco R. Ferrari

Lugano
Marco Ferrari

Uri

Altdorf
Richard Zraggen

Valais

Brigue
Herbert Dirren

Martigny
Maurice Deslarzes

Monthey
Pierrot Udry

Sion
Pascal Rey

Vaud

Lausanne
Pierre-Alain Wyer

Nyon
Etienne Desarzens

Vevey
Yves Rupp

Yverdon-les-Bains
Carlo Fracheboud

Zoug

Zoug
Klaus Willimann

Zurich

Affoltern a. A.
Robert Marty

Bülach
Max Suter

Dielsdorf
Peter Tobler

Dietikon (Limmattal)
Urs Misteli

Horgen
Thomas Schinzel

Meilen
Dario Landis, lic. en éc.

Pfäffikon
Ueli Müller

Uster
Jean-Jacques Gueissaz

Wetzikon
Urs J. Fischer

Winterthur
Erwin Kurmann

Zurich
Arthur H. Bär

Principauté du Liechtenstein

Vaduz
vacant

Services courtiers

Mobilière Suisse
Société d'assurances
Direction
affaires de courtiers
Genferstrasse 11
8027 Zurich

Mobilière Suisse Société
d'assurances
Direction affaires
de courtiers
Rue de la Cité 1
Case postale 3451
1211 Genève 3

Filiales

Mobi24 Call-Service-Center
Bundesgasse 35
3001 Berne

Protekta
Conseils-Risques SA
Monbijoustrasse 5
3001 Berne

Providentia

Direction

Providentia
Société Suisse
d'Assurances sur la Vie
Chemin de la Redoute 54
1260 Nyon 1
téléphone 022/363 94 94
téléfax 022/361 78 28

Filiales

Proviservice
Chemin de la Redoute 54
1260 Nyon 1

Union Treuhand SA
Löwenstrasse 29
8001 Zurich

Agences générales de Providentia

Argovie
Hans Gloor

Bâle
Jürg Kündig, lic. en éc.

Berne
Thomas Kulli, lic. en éc.

Coire
Luzi Gees

Genève
Michel Rendu

Lausanne
Arpad Soos, lic. HEC

Lugano
Régis Dubied

Lucerne
Peter Egli

Neuchâtel
Jean-Marc Jaquet

Soleure
Marcel Baier

St-Gall
Kurt Oesch

Zurich
Remo Masutti

Services courtiers

Providentia
Schweizerische Lebensver-
sicherungs-Gesellschaft
Makler-Service
Deutschschweiz
Löwenstrasse 29
8001 Zurich

Providentia
Société Suisse d'Assurance
sur la Vie
Service courtiers Suisse
Romande
Chemin de la Redoute 54
1260 Nyon 1

Protekta

Direction

Protekta
Assurance de protection
juridique SA
Seftigenstrasse 7
Case postale
3001 Berne
téléphone 031/370 82 00
téléfax 031/372 03 78

Agences de Protekta

Zurich
Gabriela Suhner, lic. en droit

Lausanne
Pierre-Alain Gentizon,
lic. en droit

St-Gall
Mathias Wottka, lic. en droit

Les partenaires Eureko

EUREKO

Eureko B.V.
 Entrada 501
 NL-1096 EH Amsterdam
 téléphone +31 20 6607654
 téléfax +31 20 6607655

EURAPCo

EurAPCo
 European Alliance Partners
 Company B.V.
 Genferstrasse 11
 CH-8027 Zürich
 téléphone +41 1 287 95 00
 téléfax +41 1 287 95 01

Achmea

Achmea
 Handelsweg 2
 NL-3707 NH Zeist
 téléphone +31 30 6937000
 téléfax +31 30 6937225

Banco Comercial Português

BCP/Atlântico Group
 Rua Augusta 62 - 4°
 P-1100 Lissabon
 téléphone +351 21 3211000/706
 téléfax +351 21 3211759

**FRIENDS PROVIDENT**

Friends Provident
 Pixham End
 GB-Dorking
 Surrey RH4 1QA
 téléphone +44 8706 083678
 téléfax +44 1306 740150

Länsförsäkringar

Länsförsäkringar
 Hemväringatan 9
 Solno
 S-17381 Stockholm
 téléphone +46 8 588 400 00
 téléfax +46 8 562 833 99



Maaf Assurances
 Chauray
 F-79036 Niort Cedex 9
 téléphone +33 5 49 34 35 36
 téléfax +33 5 49 34 38 26

Gothaer

Versicherungen

Gothaer Versicherungsbank VVaG
 Arnoldi Platz 1
 D-50969 Köln
 téléphone +49 221 30800
 téléfax +49 221 308 103



Topdanmark
 Borupvang 4
 DK-2750 Ballerup
 téléphone +45 44 683311
 téléfax +45 44 651242

Partenaire en Suisse



s a n i t a s

Sanitas,
 Assurance Maladie Suisse
 Lagerstrasse 107
 8021 Zurich
 téléphone +41 1 298 63 00
 téléfax +41 1 298 63 98

Les autres partenaires à l'étranger

Grazer Wechselseitige
 Versicherung Aktiengesellschaft
 Herrngasse 18-20
 A-8011 Graz
 téléphone +43 316 8037 0
 téléfax +43 316 8037 455

Groupe Azur
 Assurances Mutuelles de France
 7, Av. Marcel-Proust
 F-28932 Chartres Cédex 9
 téléphone +33 2 3733 8000
 téléfax +33 2 3733 8070

Affaires directes

Ensemble des contrats d'assurance, sans la réassurance.

Affaires indirectes

L'assureur direct ne supporte souvent pas le risque entièrement lui-même. Comme la plupart des assureurs directs, le Groupe Mobilière pratique aussi la réassurance, autrement dit, il prend en charge une partie des risques assumés par d'autres assureurs directs. Ces opérations s'appellent affaires indirectes.

Assurance vie

Assurance contre les risques économiques d'un décès prématuré ou d'une invalidité, ou assurance en cas de survie.

Assurance vie liée à un fonds

Polices d'assurance vie dont le capital d'épargne est investi – généralement dans un fonds de placement – pour le compte et au risque du client. Le preneur d'assurance choisit un fonds en fonction du profil de risque propre à celui-ci.

Bancassurance

Combinaison de services bancaires et de prestations d'assurance.

Capital propre

Valeur totale du patrimoine de l'entreprise après déduction de toutes les dettes.

Charge des sinistres pour compte propre

Somme des prestations d'assurance fournies pour compte propre. La variation de la provision pour sinistres est prise en compte dans le calcul de cette somme.

Consolidation/Comptes annuels consolidés

Présentation globale des bilans et comptes de résultat de toutes les sociétés d'un groupe; la totalité des actifs et passifs est évaluée selon des critères uniformes et les opérations entre les sociétés du groupe sont éliminées.

Contrat d'assurance

Définit – avec les conditions générales – les risques assurés et les prestations que l'assureur doit verser aux preneurs d'assurance ou à des tiers en cas de réalisation de ceux-ci. En contre-partie, le preneur d'assurance doit payer une prime.

Ensemble des affaires

Affaires directes et indirectes.

Fonds/fonds de placement

Instruments de placement gérés de manière professionnelle par des assurances et des banques pour une large clientèle selon le principe de la répartition des risques.

Fonds d'excédents des assurés

Etant donné que le Groupe Mobilière opère sur une base coopérative, une partie du bénéfice est affectée à ce fonds. Le fonds ristourne à diverses catégories d'assurés du secteur non-vie une part des excédents accumulés selon un système de tournus – il s'agit d'une prestation spéciale de la Mobilière.

Frais techniques

Ensemble des frais directement liés à l'exercice des activités d'assurance.

Gestion corrélée des actifs/passifs

Ajustement entre les fonds placés (actifs) et les engagements contractés (passifs) devant permettre à l'assureur de payer en tout temps les prestations dues aux assurés.

Groupe/Sociétés de groupe

Ensemble d'entreprises liées économiquement et possédant un organe de direction central.

Instruments financiers dérivés

Instruments financiers tels qu'options, futures, swaps de taux d'intérêt ou de devises, impliquant des droits et obligations.

Participation aux excédents

Somme que les assureurs vie versent à leurs clients à l'expiration du contrat lorsque l'évolution effective du risque et des intérêts ou des frais s'avère plus favorable que prévu. Certains contrats d'assurance non-vie prévoient aussi une participation aux excédents, p. ex. en assurance maladie collective.

Placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie

voir assurance vie liée à un fonds

Prestation de libre passage

Prestation en espèces versée par une assurance vie en cas de dénonciation du contrat avant terme (rachat). Le paiement effectué avant la survenance du cas de prévoyance correspond au montant de l'avoir épargné.

Prime

Contre-prestation que le preneur d'assurance doit verser à la compagnie d'assurance pour la protection d'assurance que celle-ci lui accorde.

Primes acquises pour compte propre

Primes pour compte propre comptabilisées durant l'exercice auxquelles s'ajoute le report de primes.

Primes brutes échues

Primes comptabilisées durant l'exercice avant déduction des parts versées aux réassureurs et avant la prise en compte du report de primes.

Prestations d'assurance

Prestations que l'assureur s'engage à verser par contrat pour la réparation d'un dommage assuré.

Primes de réassurance

Somme que l'assureur direct doit payer au réassureur pour les risques pris en charge par celui-ci.

Primes pour compte propre

Si l'assureur direct se réassure pour une partie d'un risque, il paie au réassureur une part proportionnelle de la prime. Les primes pour compte propre correspondent ainsi aux primes brutes émises, moins les primes payées aux réassureurs.

Prime unique

Prestation versée en une seule fois au début du contrat pour le risque assumé par l'assureur vie.

Produits de bancassurance

Produits du partenaire (bancaire), par exemple fonds de placement, combinés avec une couverture risques.

Provisions

Estimation des engagements futurs inscrite au bilan. Cette estimation sert à déterminer le résultat.

Provision pour sinistres

Les sinistres ne pouvant pas tous être liquidés dans l'année où ils surviennent, une provision doit être constituée (elle est inscrite dans les passifs du bilan). La variation de la provision pour sinistres est inscrite dans le compte de profits et pertes.

Provisions techniques

Reports de primes, réserve mathématique, provisions pour sinistres, provision pour catastrophes et autres provisions techniques figurant au passif du bilan.

Ratio combiné

Chiffre-clé permettant d'apprécier l'évolution des affaires dans le secteur non-vie (assurance dommages). Ce ratio est obtenu en divisant le montant total des indemnisations, frais de gestion de sinistres, frais techniques et autres charges techniques d'assurance par le volume des primes émises pour compte propre.

Réassureur

Compagnie d'assurances qui garantit une partie des risques souscrits par l'assureur direct.

Reports de primes

Le début et la durée de nombreux contrats ne coïncident pas avec les dates correspondantes de l'exercice. La part de prime afférente à la période d'assurance de l'exercice suivant n'est pas encore acquise et figure de ce fait au passif du bilan sous provisions techniques.

Réserve mathématique

Parts d'épargne des primes vie capitalisées au taux de l'intérêt technique. Le calcul de la réserve mathématique est strictement réglementé par l'autorité de contrôle. Cette réserve sert, avec les primes futures, à garantir les prestations dues aux assurés.

Risk Management

Le Risk Management consiste à réduire au maximum la variabilité du risque ou son coût par des mesures de prévention, de protection ou de transfert appropriées (maîtrise des risques). Le transfert du risque à un assureur est souvent pour une entreprise ou un particulier la solution la plus économique.

Sinistralité pour compte propre

Charge des sinistres pour compte propre rapportée aux primes acquises pour compte propre.

Taux de frais brut

Frais techniques rapportés aux primes brutes émises, avant déduction des parts versées aux réassureurs.

Versements du fonds d'excédents

Une prestation spéciale de la Mobilière. Les clients de divers segments reçoivent à tour de rôle une part des excédents réalisés. Voir aussi fonds d'excédents.